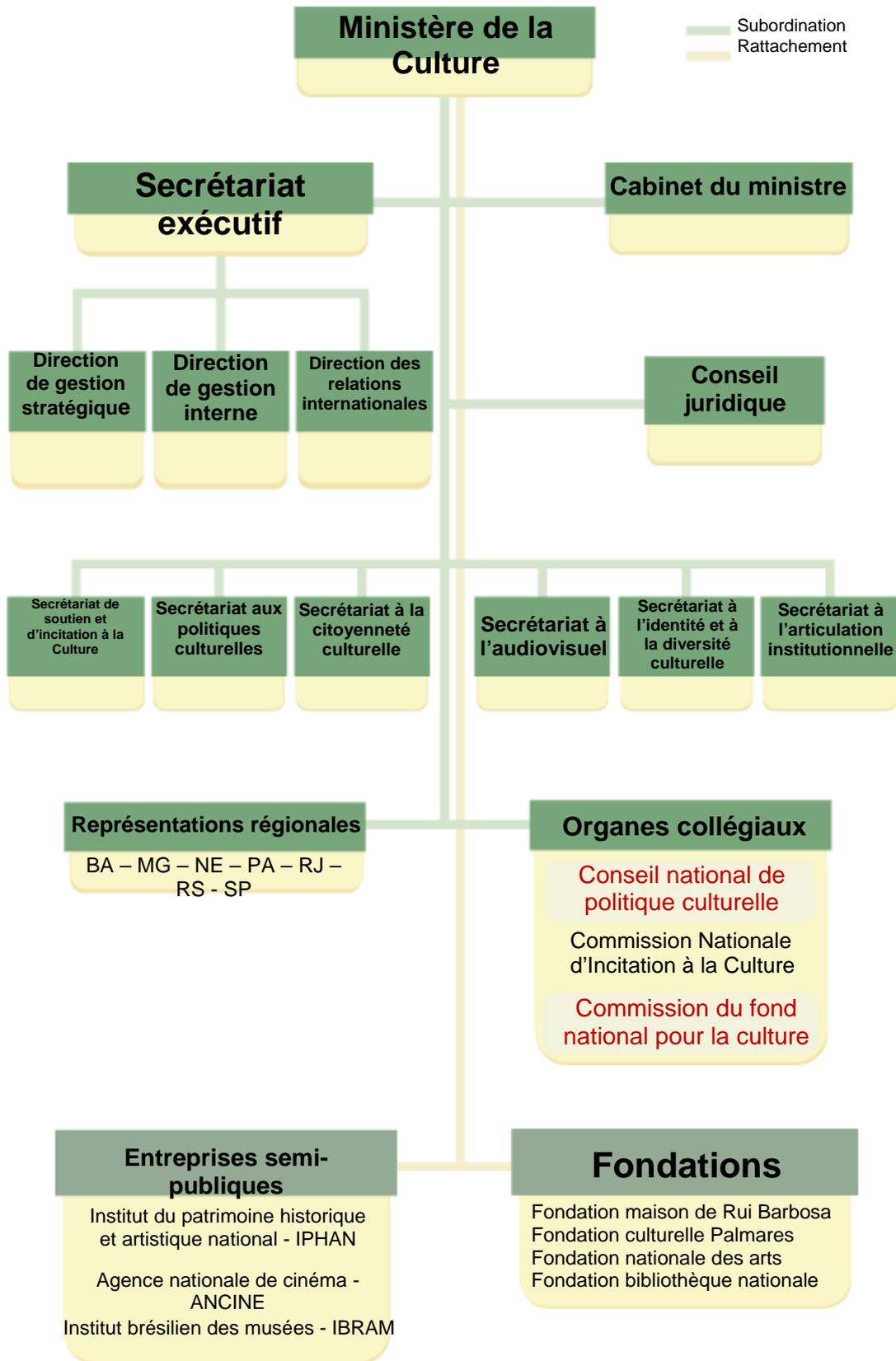


ANNEXE I ORGANIGRAMME



ANNEXE II

PROGRAMME NATIONAL DE SOUTIEN À LA CULTURE

Projets culturels approuvés

		2007	2008	2009	2010	2011*	2007-2011
Diversité	Projets	1.271	1.354	874	1.221	1.449	6.169
	Montant approuvé (R\$)	608.286.882	759.037.581	530.785.791	990.367.659	981.698.154	3.870.176.067
	Montant capté (R\$)	126.345.716	143.233.032	75.955.735	201.551.181	80.185.146	627.270.810
Total encouragé	Projets	6.358	6.873	5.163	6.792	7.887	33.073
	Montant approuvé (R\$)	3.044.650.031	3.961.785.994	3.159.435.321	4.712.053.475	5.472.928.424	20.350.853.246
	Montant capté (R\$)	989.410.498	960.376.263	979.863.666	1.162.111.421	1.237.146.130	5.328.907.977

Source : Salic. Données mises à jour le 10/02/2012. Passibles de modifications.

* Les projets approuvés en 2010 et 2011 ne sont pas encore passibles de captation.

Nombre de projets approuvés via le mécanisme du mécénat

Domaine/Branche	nombre de projets approuvés				
	2007	2008	2009	2010	2011
Total:	6.358	6.874	5.163	6.792	7.888
Arts du spectacle	1.256	1.578	1.296	1.726	2.058
Théâtre	968	1.225	1.073	1.334	1.653
Danse	233	258	181	259	291
Cirque	30	61	22	52	63
Arts intégrés	0	0	10	63	30
Opéra	23	32	9	18	19
Actions de formation et d'entraînement du personnel	0	0	0	0	1
Mimique	2	2	1	0	1
Arts intégrés	764	1.006	827	860	813
Arts intégrés	679	921	741	633	636
Carnaval	69	68	25	79	91
Équipements culturels multifonctionnels	0	0	7	54	53
Restauration/Bourses	1	6	46	87	25
Multimédia	2	1	5	5	8
Carnaval hors saison	1	0	0	0	0
Culture populaire	12	10	3	0	0
Danse	0	0	0	1	0
Théâtre	0	0	0	1	0
Arts visuels	319	525	253	457	560
Plastiques	174	290	149	296	337
Photographie	31	51	49	71	128
Arts intégrés	0	0	2	63	38
Imprimerie	3	8	8	21	35
Gravure	5	10	2	5	14
Exposition d'arts	0	0	0	0	5
Design	0	0	0	0	1
Philatélie	0	0	0	1	1
Projet éducatif en arts visuels	0	0	0	0	1
Arts graphiques	0	0	0	0	0
Arts plastiques	0	0	0	0	0
Affiches	0	2	0	0	0
Exposition itinérante	106	164	43	0	0
Formation technique et artistique de professionnels	0	0	0	0	0
Mode	0	0	0	0	0
Projet d'encouragement de la chaîne productive Arts visuels	0	0	0	0	0
Audiovisuel	1.060	831	543	562	886
Arts intégrés	0	0	0	64	142
Production cinématographique	439	367	210	193	309
Diffusion	343	240	144	144	230
Exposition cinématographique	1	6	38	62	70
Production télévisuelle	38	31	26	28	34
Formation/Recherche/Information	1	3	17	13	32
Multimédia	134	98	72	26	24
Préservation/Restauration de la mémoire cinématographique	41	18	5	4	8
Production radiophonique	6	11	3	2	8
Radio/Télévisions éducatives	0	3	3	8	8
Formation/Recherche et information	47	51	15	8	7
Distribution cinématographique	1	1	6	4	5
Jeux électroniques	0	0	0	3	5

Infrastructure technique audiovisuelle	8	2	2	2	3
Production cinématographique de courts métrages	0	0	0	0	1
Diffusion du fonds audiovisuel	0	0	0	0	0
Formation audiovisuelle	0	0	0	0	0
Production cinématographique de moyens métrages	0	0	0	0	0
Production vidéo et phonographique de moyens métrage	0	0	0	0	0
Production d'œuvres sériées	0	0	0	0	0
Projets audiovisuels transmédiatiques	0	0	0	0	0
Restauration du fonds audiovisuel	0	0	0	0	0
Radios et télévisions éducatives non commerciales	0	0	0	0	0
Védo-phonographie	1	0	2	1	0
Humanités	1.238	952	968	1.073	1.145
Édition de livres	1.063	797	825	848	870
Événements littéraires	61	43	56	66	95
Arts intégrés	0	0	10	60	64
Périodiques	35	29	27	43	35
Fonds bibliographiques	10	11	9	10	15
Bibliothèque	28	40	19	31	13
Philosophie	3	0	8	4	12
Oeuvres de référence	29	17	10	11	11
Livres à valeur humaniste	0	0	0	0	10
Archives	3	9	2	0	8
Action de formation et renforcement des capacités	0	0	0	0	5
Livres à valeur artistique	0	0	0	0	4
Événements et actions d'incitation à la lecture	0	0	0	0	1
Livres à valeur littéraire	0	0	0	0	1
Périodiques et autres publications	0	0	0	0	1
Histoire	6	6	2	0	0
Musique	1.456	1.664	1.091	1.889	2.114
Arts intégrés	0	0	2	186	146
Musique populaire	801	836	554	812	852
Musique instrumentale	384	475	315	468	612
Musique érudite	260	343	200	320	372
Arts intégrés	6	1	20	103	132
Orchestre	5	9	0	0	0
Patrimoine culturel	265	318	185	225	312
Artisanat/Folklore	42	56	44	55	79
Architectonie	92	106	62	57	56
Musées	38	41	24	32	43
Cultures afro-brésiliennes	4	9	7	18	42
Fonds documentaires	31	36	17	11	26
Histoire	37	44	15	16	20
Arts intégrés	0	0	1	16	18
Culture indigène	4	10	3	2	10
Fonds muséologiques	13	10	9	14	9
Préservation du patrimoine immatériel	0	0	0	0	7
Archéologie	4	6	3	2	1
Préservation des fonds documentaires	0	0	0	1	1
Acquisition d'équipements pour l'entretien des fonds doc	0	0	0	0	0
Actions de formation	0	0	0	0	0
Entretien des équipements culturels en général	0	0	0	0	0
Entretien des salles de théâtre (<100 mil hab.)	0	0	0	0	0
Préservation des fonds muséologiques	0	0	0	0	0
Préservation du patrimoine matériel	0	0	0	1	0
Restauration du patrimoine matériel	0	0	0	0	0

Source : Salic Données extraites le 09/04/2012, à 14h40. Passibles de modifications.

ANNEXE III

SECRETARIAT À L'AUDIOVISUEL

Le Programme « Brésil, Son et Image », sous la responsabilité du Secrétariat à l'Audiovisuel du Ministère de la Culture, est mis en oeuvre selon quatre axes :

I. Promouvoir le développement de Projets Cinématographiques et Audiovisuels au Brésil -

De 2007 à 2011, 26 avis d'appels offres ont été lancés, et 250 projets ont été sélectionnés. Le financement a porté sur le développement de scénarios longs métrages, de courts métrages de fiction, de documentaires ou expérimentaux, de courts métrages d'animation ou pour enfants et adolescents. En 2007, 100 kits d'équipements numériques ont été distribués aux projets sélectionnés dans le cadre du Programme Points de Diffusion Numérique. Tout au long de la période, les travaux réalisés avec le soutien du Ministère ont été envoyés aux chaînes de télévision en vue de diffusion.

Au cours de cette période, d'autres initiatives ont également vu le jour : DOC TV, Anima TV, Programadora Brasil, DocTV CPLP (2008), FicTV, Programme Sectoriel de Promotion de l'Exportation – Brazilian TV Producers, XPTA.LAB et Programme BR Games.

II. Promotion et Échange d'Événements Audiovisuels -

Pour diffuser le cinéma brésilien, au cours de cette période, les mesures suivantes ont été prises : la réalisation de manifestations telles que la 7^e Conférence Internationale de Documentaires, le IV^e Forum Brésilien de TV Numérique, le *File Games* (2008) et plus de 50 festivals et expositions cinématographiques réalisées au Brésil et dans cinq pays: la participation du Brésil au Festival de Cannes (2008), la participation des réalisateurs et étudiants aux manifestations dans le domaine de l'audiovisuel, et offre de billets d'avion. Toujours dans le domaine de la diffusion, a été signé (2010) un Accord de Coopération Technique avec le ministère de l'Éducation et le Gouvernement du District Fédéral, pour la mise en place des cinéclubs dans 87 écoles secondaires du public du District Fédéral.

III. Qualification d'Artistes, Techniciens et Producteurs dans le domaine de l'Audiovisuel -

Soutien à la production audiovisuelle indépendante, notamment au moyen du *Regard Brésil*, qui favorise la formation et le perfectionnement de techniciens et réalisateurs, et soutien au développement de l'activité audiovisuelle dans les différentes régions du pays au moyen des Centres de production numérique. En 2007, a été mise en place un Programme de Formation de Techniciens de Cinéma d'Animation, aboutissant à la qualification de 43 professionnels du cinéma, lors du Ve Congrès du Forum Brésilien

d'Enseignement de Cinéma et d'Audiovisuel. En 2010, le Programme Avis pour la Promotion de la Production Audiovisuelle a accordé la priorité aux actions de formation.

IV. Préservation des Collections audiovisuelles – La Cinémathèque Brésilienne met en œuvre des actions pour amplifier la production, la distribution, l'exhibition, la préservation et l'accès aux œuvres audiovisuelles brésiliennes, et favorise l'auto-durabilité de l'industrie cinématographique. En partenariat avec l'Institut pour la Préservation de la Mémoire du Cinéma Brésilien, la Cinémathèque travaille sur la restauration et la création de matrices numériques haute définition de films produits des années 1930 et 1940, dans le but de créer des copies de qualité en vue d'une distribution en home vidéo, télédiffusion et de mise à disposition pour téléchargement, élargissant les possibilités d'accès du public à la mémoire cinématographique du pays. Le Programme de Restauration de la Cinémathèque, mis en œuvre en partenariat avec la compagnie Petrobrás, a restauré la collection historique de films en noir et blanc et en couleur, en 16 et en 35 mm.

Le Centre Technique d'Activités Audiovisuelles travaille sur la diffusion, la recherche, de formation, de promotion et de prêt d'équipements de sons et d'images pour la production audiovisuelle indépendante. Depuis 2008, ce Centre soutient la production audiovisuelle brésilienne à caractère culturel, technique et scientifique.

La Politique des appels d'offres

Depuis 2008, le Secrétariat lance des appels d'offres publics pour la sélection et la prise en charge de projets audiovisuels. Cette option tente de faire valoir des critères objectifs et transparents, et est en ligne avec d'autres actions prises au niveau du ministère de la Culture. Ainsi, des programmes déjà consolidés, comme DocTV, et de nouvelles initiatives telles que XPTA.LAB, AnimaTV, nous à l'écran, notre vague et d'autres, ont été réalisées au moyen d'avis d'appels d'offres. Les projets présentés sont sélectionnés par des comités composés d'experts dans chaque domaine et qui ne sont pas des membres effectifs du Secrétariat.

✓ Appels d'offres pour Le développement de scénarios

Traditionnellement, le SAV publie des communiqués de soutien pour le développement de scénarios de films de fiction inédits, de long métrage. Pour l'année 2008, 934 projets ont été inscrits, dont 10 ont été sélectionnés et ont reçu, chacun, 50 mille réaux. Dans l'appel d'offres de 2009, 891 projets ont été inscrits, dont 10 sélectionnés, recevant chacun un support de 50 mille réaux. En 2010, cet appel d'offres a été divisé en trois: le développement de scénarios cinématographiques pour des scénaristes professionnels, qui a soutenu à hauteur de 50 mille réaux chacun des sept projets sélectionnés; développement de

scénarios cinématographiques avec une thématique infantile, qui a concerné trois projets, avec 50 mille réaux chacun, et le développement de scénarios cinématographiques pour des scénaristes débutants, qui a sélectionné 12 projets, ayant reçu 25 mille réaux chacun, outre le suivi du développement des scénarios par des consultants spécialement engagés pour cette fin, et le droit d'assister à un séminaire avec des experts en scénarios.

✓ **Appel d'offres *Insertion sociale: Programme "Nós na Tela" (Nous à l'écran)***

L'insertion sociale a été le principe directeur du programme Nós na Tela (nous à l'écran), un concours d'appui à la production d'œuvres audiovisuelles de court-métrage, destiné aux jeunes des classes C, D et E, âgés entre 17 et 29 ans et impliqué dans des projets sociaux.

Ce programme a été une amélioration de l'appel d'offres lancé par le SAV en 2008. Destiné au même public de participants ou des représentants de mouvements populaires qui donnent des cours en langage audiovisuel, la nouvelle version a été lancée par le SAV en 2009, débouchant sur l'habilitation de 143 propositions de toutes les régions du Brésil, ainsi qu'une sélection subséquente de 20 documentaires ou reportages sur le thème Culture et transformation sociale. En février 2010, les personnes sélectionnées ont participé à l'atelier d'élaboration des projets.

Le programme a été mis en œuvre en partenariat avec la Société des Amis de la Cinémathèque et l'Association brésilienne des chaînes communautaires (ABCCOM), qui a assuré la mise en place des œuvres dans le réseau des chaînes communautaires dans le pays, sous la forme du programme Nós na Tela, qui inclut des extraits de Making of des vidéos, des entrevues avec les cinéastes et les responsables des mouvements populaires où sont organisés des cours de langage audiovisuel. Le concours a également prévu une sélection parmi les 20 vidéos, avec distribution de trois prix en argent, en plus d'offrir des stages dans des chaînes de télévision publiques pour deux membres de chaque équipe de la vidéo gagnante. En rassemblant les 20 gagnants, le spectacle a permis une évaluation du projet, visant à l'amélioration de la future édition. Le montant du soutien est de 600 mille réaux, dont 30 mille pour chaque projet soutenu.

✓ **Insertion: Programme "*Revelando os Brasis" (révéler les Brasis)***

Le programme Revelando os Brasis convoque les habitants des villes brésiennes ayant un maximum de 20 000 habitants à soumettre des propositions pour la réalisation de vidéos. Les vidéos sélectionnées sont diffusées à la télévision. Depuis la création du projet en 2004, quatre éditions se sont déroulées. En 2008, le programme a lancé son troisième appel d'offres, qui a sélectionné 40 projets. Les responsables de ces projets ont participé à des ateliers de formation avant de produire leurs vidéos, et leurs œuvres ont fait leur apparition à la télévision en 2009. En août 2009, une caravane de projection des œuvres qui ont composé l'édition précédente du programme a commencé à parcourir les villes de

l'intérieur des pays. Les vidéos produites ont également été lancées sous une collection de DVD, ce qui permet l'expansion de sa diffusion.

Le programme Revelando os Brasis vise à transformer la réalisation audiovisuelle en un instrument d'insertion sociale et de renforcement de la citoyenneté. En sélectionnant les arguments proposés par des non-professionnels qui vivent en dehors des grands centres urbains, et en assurant une formation de base pour futurs cinéastes, le programme mobilise les communautés autour de la production de vidéos et intègre de nouvelles vues sur la diversité de la culture brésilienne. En outre, il augmente les possibilités de création d'emplois et de revenus dans les villes petites et moyennes. La réalisation est de l'institut Marlin Azul, parrainé par Petrobras et compte sur le partenariat stratégique de Secrétariat à l'audiovisuel du ministère de la Culture. Le projet comprend également un partenariat avec la chaîne de télévision Future, ainsi que les soutiens de TV Brasil et de l'entreprise Riofilme entreprise. Au cours des trois premières éditions, 120 villes de toutes les régions du Brésil ont participé au projet.

✓ **Appel d'offres *Insertion sociale: FicTV***

En décembre 2008, le SAV a fait sa première incursion dans la promotion de la production indépendante de feuilletons, par l'intermédiaire du programme FicTV. En 2009, on a sélectionné, par appel d'offres public, les producteurs de huit pré-projets de mini-série, porteurs d'une vision originale sur la jeunesse brésilienne des classes C, D et E. L'objectif était de sélectionner les projets qui échappent aux stéréotypes souvent associés à ces jeunes, et de provoquer la société pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés. Ces productions sont en cours d'exécution à la TV Brasil, partenaire dans le cadre de ce programme. Dans la première moitié de 2010, un nouvel appel d'offres a choisi trois séries complètes de 13 chapitres chacune.

Le FicTV a le soutien de l'Association brésilienne des chaînes de télévisions publiques éducatives et culturelles et de la Société Amis de la Cinémathèque (SAC). Une partie substantielle des subventions pour la mise en forme de l'annonce du programme FicTV a été fournie par le séminaire Jeunesse et Dramaturgie, qui, en octobre 2008, a réuni à la cinémathèque brésilienne des experts en développement de contenus pour les jeunes, les professionnels de la télévision et les producteurs de feuilletons télévisés. L'investissement de cet appel d'offres est de 9,8 millions de réaux, dont 250 mille pour 08 épisodes pilotes et 2,6 millions de réaux pour 03 mini-séries complètes.

✓ **Insertion sociale: Nossa Onda (notre vague)**

Le SAV a lancé en mars 2010 le programme Nossa onda, qui va sélectionner, par appel d'offres public, 52 contenus de radios, fictionnels et documentaires. Cet appel a été le pionnier dans la promotion de la production de la radio brésilienne, et est axée sur les jeunes des classes C, D et E. Cette action a été

réalisée en partenariat avec la Société des Amis de la Cinémathèque et l'Association brésilienne des radios communautaires, ce qui permet sa retransmission dans les radios communautaires de tout le pays.

✓ **DocTv**

Le Programme d'encouragement à la production et télé-diffusion du documentaire brésilien, DOCTV, a vu le jour en 2003, comme politique du Secrétariat à l'audiovisuel visant à la production de documentaires et à des services de télévision publique. Le DocTV fonctionne tout au long de la chaîne de production du documentaire, en créant des environnements de marché, en aidant à la formation des professionnels, en veillant à la régionalisation de la production et la distribution du contenu à l'échelle nationale. Tous les Etats participent au Programme, soit à travers leurs téléviseurs ou soit des institutions publiques, en association avec la production indépendante, formant le réseau DOCTV.

Les ateliers de formation sont un élément essentiel du programme. Même avant que l'appel d'offres DOCTV II ait eu lieu, des ateliers de formatage de projets ont été organisés dans 24 États, et à DOCTV III, dans 20 états, totalisant 1333 cinéastes. Après la sélection, tous les auteurs qui ont participé aux deux éditions ont pris part à des ateliers sur le développement de projets. A DOCTV IV, 23 ateliers de formatage de projets ont été réalisés dans 20 États et le District fédéral, qui ont mobilisé plus de 600 cinéastes. Puis, les 35 auteurs concernés ont participé à un atelier pour le développement de projets, d'une durée d'une semaine, et à un atelier de Dessin créatif de production dont la durée a dépassé une semaine.

Lancée en 2008 par le SAV, la quatrième édition du programme DOCTV a soutenu la production de 55 documentaires, dont 35 ont été réalisées avec les ressources du programme et 20 rendues possible grâce à des portefeuilles spéciaux, qui sont des partenariats avec des institutions des Etats. La gestion de la quatrième édition a été faite par l'Association brésilienne des chaînes de télévisions publiques pour l'éducation et la culture (Abepec). Les partenaires sont: TV Brasil, TV Cultura et l'Association brésilienne des réalisateurs de documentaires. Les auteurs retenus ont participé à trois ateliers de formation, ce qui est essentiel pour la formation de nouveaux professionnels dans le cadre de la production de documentaires. La retransmission de la série a commencé en juillet 2009 et s'est poursuivie jusqu'en 2010.

✓ **DocTV Amérique latine**

Toujours en 2008, le SAV a présenté à deux organismes internationaux multilatéraux des projets de coproduction et de télédiffusion de documentaires qui seront diffusés par chaînes de télévision publique. Le premier, approuvé en juillet par la Conférence ibéro-américaine des autorités audiovisuelles et cinématographiques, CAACI, était la deuxième édition du programme DOCTV Ibero America, appelé

DOCTV Amérique latine (Latinoamerica, chez les autres pays participants), faisant suite à l'édition retransmise 2007. Fruit de l'expérience brésilienne dans la gestion du programme DocTV, cette version internationale a abouti à la réalisation de compétitions nationales dans lesquelles les 14 pays participants – l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Equateur, le Mexique, le Panama, le Pérou, Puerto Rico, l'Uruguay, le Venezuela et le Costa Rica - ont choisi un projet de documentaire, ont participé à un processus de formation et ont formé un réseau continental inédit pour la télédiffusion de la série qui sera projetée en 2010.

En juin 2009, le Brésil a tenu un concours national pour sélectionner son projet, et reste le principal pays qui contribue au fonds de DocTV IB, un fond financier qui permet au programme d'exister et dont le budget estimé est de 1,2 millions de dollars. La participation du Brésil s'élève à 500 mille réaux, ayant effectué un apport en 2008. L'unité de gestion de cette édition est basée à l'Institut argentin de Cinéma et Audiovisuel (INCAA). Les projets nationaux ont été sélectionnés et produits en 2009 et sont en cours d'exécution depuis 2010 dans le réseau continental des stations de télévision publiques. Mais les pays ibériques n'ont pas fourni de ressources pour financer et n'ont même pas organisé leurs concours nationaux, ce qui serait de nature à consolider le caractère latino-américain du programme.

✓ **DocTV CPLP**

En novembre 2008, les ministres de l'Education et de la Culture des pays membres de la Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP) ont approuvé la proposition du Brésil pour la mise en œuvre du programme DocTV CPLP, autre projet international de série télévisée, développée à partir de l'expérience de DocTV. Tous les huit pays qui composent la communauté ont tenu leur concours pour choisir le projet national, et tous se trouvent à un stade avancé de la production. Chaque projet a reçu l'équivalent de 50.000 €. Le Brésil et le Portugal ont contribué au fonds DocTV CPLP avec 500 000 € chacun, un montant de € 1 million au total. En outre, ils ont divisé la coordination technique du programme par le biais de l'Institut de Cinéma et Audiovisuel, IP (ICA-IP) et l'Institut de la radiodiffusion éducative de Bahia (IRDEB), en coordination avec le Secrétariat exécutif de la Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP). L'entreprise brésilienne de communication est un partenaire au Brésil pour la diffusion des programmes des séries internationales DocTV Ibero América et DocTV CPLP.

✓ **Production de courts métrages**

Le SAV finance la production de films court-métrage inédits par le biais d'appels d'offres publics. Il y a trois types d'avis:

- Court métrage fiction, documentaire et expérimental, qui a eu en 2008, 1107 projets inscrits et 20 projets sélectionnés, recevant 80 mille réaux chacun. En 2009, 873 projets ont été inscrits, en choisissant 20 cinéastes qui ont reçu un montant de soutien de l'ordre de 80 mille réaux.

- Court métrage, numérique, fiction, documentaire, expérimental, exclusivement réservés aux personnes physiques intégrantes ou issues de projets sociaux. 163 projets ont été enregistrés et 20 sélectionnés, recevant 30 mille réaux chacun. En 2010, 20 projets ont été sélectionnés, chacun ayant reçu un soutien financier dont le montant est de 80 mille réaux.

- Court-métrage, fiction avec thématique pour enfants et adolescents, appel d'offres qui a réuni 196 inscrits, dont 20 ont été sélectionnés totalisant un montant de 60 mille réaux chacun.

✓ **Court métrage d'animation environnementale – Tela Verde (écran vert)**

Le but de l'appel d'offres Court métrage d'animation environnementale- Tela Verde, lancé en avril 2009, est d'éveiller un regard critique au sein de la société, de stimuler la recherche de solutions et de nouveaux comportements sur la question socio-environnementale. Il s'agit d'un partenariat entre le SAV et le Secrétariat d'articulation institutionnel et citoyenneté environnementale du ministère de l'Environnement. Cet appel d'offres a permis la production de dix microfilms d'animation sur le réchauffement global et changements climatiques, choisis parmi les 167 projets soumis. Chaque réalisateur a reçu 20 mille réaux pour la production de vidéos d'une durée d'une minute. Les vidéos sont projetées dans les chaînes de télévision publique du pays. La deuxième version de cet appel d'offres, publiée en 2010, a eu comme objectif de financer la production d'inter programmes sur le thème de la consommation durable et la biodiversité.

✓ **Olhar Brasil (Regard sur le Brésil)**

Le programme Olhar Brasil vise à régionaliser le soutien à la production indépendante dans le pays par le biais d'appels d'offres publics lancés en partenariat avec les États de la fédération brésilienne. En 2006, des accords ont été conclus avec des établissements situés dans onze États.

En 2009, le centre de production numérique (NPD) de Niterói, à Rio de Janeiro, a été inauguré en partenariat avec le maire de cette ville. En outre, les cinq institutions suppléantes dans le cadre du premier appel d'offres ont été invitées à soumettre des plans de travail mis à jour pour la création de nouveaux NPDS dans cinq autres grandes villes du pays. Tous les accords ont été signés en 2009, et de nouveaux noyaux ont reçu des équipements numériques de capture d'image /son et d'édition, ainsi que 100 mille réaux chacun pour des activités de formation. Dans la deuxième phase, ils reçoivent des ressources supplémentaires pour réaliser des ateliers de formation.

Un portail web a été créé pour dynamiser la communication entre les centres, diffuser, via streaming, les productions, faire connaître les ateliers et mieux intégrer le Olhar Brasil avec les autres programmes du SAV.

Depuis 2010, le SAV travaille sur la mise en œuvre de plus de dix NPDS, et il a l'intention de faire en sorte que le programme soit présent dans toutes les unités de la Fédération.

✓ **XPTA.LAB**

En 2009, le SAV a lancé le concours Laboratoires d'expérimentation et recherche en Technologies de l'audiovisuel - XPTA.LAB. Le programme vise à encourager les groupes à développer la recherche dans le domaine des langages électroniques, et de renforcer les centres d'excellence engagés dans le développement des technologies audiovisuelles qui seront utilisées par les artistes, cinéastes, programmeurs et producteurs. La première édition de la compétition a reçu des inscriptions de 27 laboratoires et a approuvé quatre plans de travail. Outre le projet principal, chaque laboratoire a formé un consortium avec au moins trois autres institutions, ou des chercheurs individuels, pour le développement d'autres projets de recherche, totalisant 52 produits - des œuvres d'art médiatiques, jeux électroniques, logiciels, matériels et produits audiovisuels interactifs, entre autres. Chaque laboratoire a reçu 850 mille réaux à investir dans 13 projets de recherche. En 2011, tous les prototypes résultants ont été présentés lors d'une foire d'innovation technologique.

✓ **Jeux électroniques – BrGames**

Le SAV a développé le Programme d'encouragement à la production et exportation du jeu électronique brésilien (BRGames), en partenariat avec l'Association pour la promotion de l'excellence du Software brésilien (SOFTEX), le Festival international du langage électronique (FILE), et avec le soutien de l'Association brésilienne des entreprises de développement des jeux électroniques (Aragames). La première édition a eu lieu en 2009, et on y a reçu 201 inscriptions, dont sept projets sélectionnés de démos jouables, présentés par des développeurs de jeux, et trois projets présentés par des entreprises du secteur. Dans ce dernier cas, 80% du montant a été assurée par l'investissement public et 20% en tant que contrepartie des entreprises sélectionnées. Les auteurs des jeux ont également participé à un atelier de développement des projets et à une foire internationale pour la négociation des démos afin de les transformer en jeux complets. Toutes les démos produites dans le cadre des BRGames sont disponibles pour téléchargement gratuit sur le site du programme (<http://www.brgames2009.com.br>). En se basant sur le grand nombre de projets inscrits, ce qui montre une demande refoulée dans le secteur, le SAV lancera en 2012 une nouvelle édition de BRGames.

ANNEXE IV

POLITIQUE NATIONALE DE CINÉMA

Données sur la production culturelle et la distribution

a) Films :

- Nombre de longs métrages nationaux produits annuellement :

Tableau 1 – Nombre de longs métrages brésiliens par an

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Lancements brésiliens	51	73	82	79	82	75

Source : Rapport annuel 2011 du OCA – Observatoire brésilien du Cinéma et de l'Audiovisuel
Seuls les films lancés dans l'année sont considérés comme étant produits.

- Pourcentage des longs-métrages co-produits :

Tableau 2 – Co-productions brésiliennes par an

Année	Coproduits	Non-co-produits	Total	% de co-productions
2007	5	77	82	6,40%
2008	12	67	79	15,20%
2009	7	75	82	8,30%
2010	6	69	75	8,00%
Total	30	288	318	9,4%

Source : OCA – Rapports

- Pourcentage de sociétés de production nationales :

Tableau 3 – Nombre de sociétés de distribution nationales et étrangères.

	2007		2008		2009		2010	
Nationales	7	15%	7	17%	4	8%	4	8%
Étrangères	41	85%	35	83%	48	92%	48	92%
Total	48	100%	42	100%	52	100%	52	100%

Source : Film B (2007, 2008) et CCV/SAM (2009/2010)

Remarque : En raison de la variation des sources, le nombre de majors est plus élevé pendant les années 2007 et 2008 car le film B considère les entreprises de façon séparée. En revanche, le nombre d'entreprises indépendantes/nationales, de fait, a changé au cours des années, dû principalement au nombre d'entreprises qui distribuent un ou deux films, toujours nationaux.

Tableau 4 – Sociétés de distribution

Sociétés de distribution en exercice – par titres projetés et public (total et films nationaux)				
	Oeuvres	%	Public	%
Sony/Disney (Columbia)	66	12,99%	30.546.024	22,73%
Paramount/Universal	30	5,91%	26.345.739	19,61%
Fox	32	6,30%	25.081.393	18,67%
Warner	26	5,12%	17.369.719	12,93%
Zazen	1	0,20%	11.023.475	8,20%
Paris (SM)	34	6,69%	8.938.884	6,65%
Playarte	35	6,89%	4.499.544	3,35%
Imagem (Wmix)	40	7,87%	4.317.114	3,21%

Europa (Cannes)	27	5,31%	2.097.174	1,56%
Califórnia (Antonio Fernandes)	16	3,15%	1.739.932	1,29%
Downtown (Frespirit)	10	1,97%	892.027	0,66%
Imovision (Tag Cultural/ Reserva Nacional)	54	10,63%	711.178	0,53%
Pandora (Providence)	32	6,30%	126.451	0,09%
Filmes da Mostra	13	2,56%	116.134	0,09%
Vidéofilmes	5	0,98%	89.087	0,07%
Espaço Filmes (Spectateur)	9	1,77%	80.560	0,06%
Accorde Audiovisuais	2	0,39%	70.764	0,05%
Raiz Filmes	5	0,98%	57.443	0,04%
Ab Filmes	4	0,79%	50.788	0,04%
Serendip	6	1,18%	39.226	0,03%
G7 Cinema	3	0,59%	36.138	0,03%
Filmes do Estação	7	1,38%	26.266	0,02%
Bras Filmes	1	0,20%	24.149	0,02%
Panda	4	0,79%	16.843	0,01%
Moviemobz (Rain)	10	1,97%	10.742	0,01%
Caliban	1	0,20%	9.572	0,01%
Imax (Cinearte Pompéia)	1	0,20%	8.601	0,01%
Ciclorama	1	0,20%	7.431	0,01%
Bonfilm	1	0,20%	4.703	0,00%
Polifilmes	5	0,98%	4.246	0,00%
Walper Ruas	1	0,20%	2.822	0,00%
Pipa	4	0,79%	2.679	0,00%
Riofilme	2	0,39%	2.666	0,00%
M. Schmiedt Produções	1	0,20%	2.115	0,00%
Símio Filmes	1	0,20%	1.809	0,00%
Usina Digital	1	0,20%	1.805	0,00%
Santa Fé Filmes 1900	1	0,20%	1.661	0,00%
Moro Comunicação	1	0,20%	1.205	0,00%
Copacabana Filmes	1	0,20%	1.197	0,00%
Gávea Filmes (De Felippes)	1	0,20%	994	0,00%
Idéia Forte	1	0,20%	929	0,00%
T.A.O. Produções Artísticas	1	0,20%	879	0,00%
Vitrine Filmes*	2	0,20%	827	0,00%
Teia filmes	2	0,39%	818	0,00%
Films de Rio de Janeiro	1	0,20%	453	0,00%
Vega Filmes	1	0,20%	85	0,00%
Miração Filmes	1	0,20%	73	0,00%
Sereia Filmes	1	0,20%	73	0,00%
Casa Azul	1	0,20%	49	0,00%
Cinegrama	1	0,20%	34	0,00%
TV Zero Cinema	1	0,20%	ND	0,00%
Cinemascópio	1	0,20%	ND	0,00%
Total	508	100,00%	134.364.520	100,00%

*Les montants totaux et les pourcentages de public ne concernent que le film "Terres". Source : Rapport SAM 2010

- Nombre de salles de cinéma par 1 000 habitants:

Selon les données de l'Observatoire brésilien du Cinéma et de l'Audiovisuel, il y avait au total 2.2006 salles de projection dans tout le pays en 2010. D'après le recensement démographique de 2010, le Brésil compte 190.732.694 résidents. Par conséquent, il existe une salle de projection pour chaque 86 mille habitants.

Tableau 5 – Nombre de salles de cinéma par an

Année	Salles
2005	2.045
2006	2.095
2007	2.160
2008	2.278
2009	2.120
2010	2.206

b) Émissions de Radio et de Télévision

- Durée totale de la diffusion annuelle par type d'émissions (en heures)

Heures d'émissions retransmises à la télévision gratuite par catégorie de 2007 à 2009:

Tableau 6 – Heures d'émission à la télévision gratuite

	2007	2008	2009
Catégorie	Heures	Heures	Heures
Total Éducation	4057:21:00	3400:38:00	3207:57:00
Total Divertissement	37087:05:00	40912:17:00	42207:57:00
Total Information	9098:20:00	11264:13:00	11964:45:00
Total Publicité	9023:27:00	9887:42:00	6944:06:00
Total Autres	11215:43:00	12463:48:00	12294:33:00
Total Général	70481:56:00	77928:38:00	76619:18:00
Coupure de signal	4014:04:00	1127:22:00	2220:42:00
Temps effectif	74496:00:00	79056:00:00	78840:00:00

Source : OCA – Rapports

En 2010, il y a eu une modification dans la méthodologie par définition de Types et Catégories d'émissions, conformément au tableau ci-dessous :

Heures d'émissions retransmises à la télévision gratuite par Catégorie en 2010:

Tableau 7 – Heures d'émission à la télé gratuite en 2010

2010		
Catégorie	Type	Total
Oeuvre/émission non sériée	Animation	141:28:00
	Documentaire	517:30:00
	Fiction	3648:57:00
	Institutionnel	858:35:00
	Émission audiovisuelle journalistique	16:55:00
	Émissions de variétés présentée par un présentateur	83:30:00
	Enregistrement/Retransmission d'événements sportifs	1457:46:00
	Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	645:39:00
Œuvre/émission sériée	Animation	3040:07:00
	Documentaire	931:20:00
	Fiction	9531:20:00
	Institutionnel	3:20:00
	Émission audiovisuelle journalistique	5518:40:00
	Émissions de variétés présentée par un présentateur	40014:15:00
	Programme journalistique	7183:38:00
	Téléréalité	673:35:00
	Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	444:20:00
	Télé-achats et informations commerciales	5366:59:00
	Cours vidéo	1738:11:00
	Clips vidéo	3762:35:00
Total général		85578:40:00
Coupure du signal		2021:20:00
Temps effectif		87600:00:00

Source : OCA – Rapports

Tableau 8 – Heures d’émission à la télévision gratuite par Type d’émission en 2010

Catégories	Total
Animation	3181:35:00
Documentaire	1448:50:00
Fiction	13180:17:00
Institutionnel	861:55:00
Émission audiovisuelle journalistique	12719:13:00
Émissions de variétés présentée par un présentateur	40097:45:00
Enregistrement/Retransmission d'événements sportifs	1457:46:00
Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	1089:59:00
Télé réalité	673:35:00
Télé achats et informations commerciales	5366:59:00
Cours vidéo	1738:11:00
Clips vidéo	3762:35:00
Total général	85578:40:00
Coupure de signal	2021:20:00
Temps effectif	87600:00:00

Pourcentages d'heures d'émissions retransmises à la télévision gratuite par Catégorie, en 2010 :

Tableau 9 – Pourcentage d'heures d'émission à la télévision gratuite en 2010

Catégorie	Type	Total
Oeuvre/émission non sériee	Animation	0,2%
	Documentaire	0,6%
	Fiction	4,3%
	Institutionnel	1,0%
	Émission audiovisuelle journalistique	0,0%
	Émission de variétés lancée par un présentateur	0,1%
	Enregistrement/Retransmission d'événements sportifs	1,7%
	Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	0,8%
Total		8,6%
Oeuvre/émission sériee	Animation	3,6%
	Documentaire	1,1%
	Fiction	11,1%
	Institutionnel	0,0%
	Émission audiovisuelle journalistique	6,4%
	Émission de variétés lancée par un présentateur	46,8%

	Émission journalistique	8,4%
	Téléréalité	0,8%
	Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	0,5%
	Télé achats et informations commerciales	6,3%
	Cours vidéo	2,0%
	Clips vidéo	4,4%
	Total	91,4%

Source : OCA – Rapports

La surveillance des programmes des chaînes de télévision payante est effectuée par échantillonnage des chaînes, et les heures d'émission se trouvent au tableau ci-dessous.

Suivi de la programmation des chaînes de télévision payante, de 2007 à 2010 :

Tableau 10 – Heures de programmation à la télévision payante

Année	Nombre de chaînes surveillées	Total d'heures	Émissions brésiliennes		Émissions étrangères	
			Heures	%	Heures	%
2007	13	72918:26:48	1128:55:50	1,5%	71789:30:58	98,5%
2008	12	84762:00:00	8461:06:00	10,0%	76300:54:00	90,0%
2009	12	82846:06:00	5399:12:00	6,5%	77447:00:00	93,5%
2010	16	118969:28:50	9784:31:08	8,2%	109184:57:42	91,8%

Source : OCA – Rapports

Une recherche par Catégorie d'émissions audiovisuelles pour la télévision par câble a été effectuée (15 chaînes sélectionnées) :

Tableau 11 – Heures d'émission à la télévision gratuite par Type d'émission en 2010

Catégorie	Total
Animation	2457:26:37
Documentaire	2587:36:56
Fiction	109723:48:35
Émissions de variétés lancées par un présentateur	876:00:29
Émissions journalistiques	110:05:00
Enregistrement/Émission d'événements sportifs	112:20:41
Enregistrement/Émission d'événements non sportifs	811:45:26
Clips vidéo	1169:25:06
Téléréalité	1121:00:00
Total général	118969:28:50

Source : OCA – Rapports

Tableau 12 – pourcentage de types d'émissions à la télévision par câble en 2010

Catégorie	Type	Total	Total
-----------	------	-------	-------

Oeuvre/Émission non sériee	Animation	1674:42:48	1,4%
	Documentaire	1530:28:39	1,3%
	Fiction	88707:39:33	74,6%
	Émissions de variétés lancée par un présentateur	78:31:45	0,1%
	Émission journalistique	78:00:00	0,1%
	Enregistrement/Retransmission d'événements sportifs	3:30:00	0,0%
	Enregistrement/Retransmission d'événements non sportifs	811:45:26	0,7%
	Clips vidéo	231:01:56	0,2%
Total		93115:40:07	78,3%
Oeuvre/Émission sériee	Animation	782:43:49	0,7%
	Documentaire	1057:08:17	0,9%
	Fiction	21016:09:02	17,7%
	Émissions de variétés lancée par un présentateur	797:28:44	0,7%
	Émissions journalistique	32:05:00	0,0%
	Téléréalité	1121:00:00	0,9%
	Enregistrement/Retransmission d'événements sportifs	108:50:41	0,1%
	Clips vidéo	938:23:10	0,8%
Total		25853:48:43	21,7%

Source : OCA – Rapports

- Durée totale de diffusion radiophonique annuelle (TV et radio) par Type de production d'émissions (national/étrangère, en Heures).

Tableau 13 – Heures totales de la diffusion radiophonique par Année et Type d'émission

	Origine	2007		2008		2009		2010	
		Heures	%	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Émissions (sauf les films)	Nationales	60774:29:00	91,1%	65402:23:00	89,4%	64078:54:00	89,2%	72116:36:00	88,2%
	Étrangères	5943:23:00	8,9%	7779:44:00	10,6%	7747:43:00	10,8%	9628:19:00	11,8%
	Total	66717:52:00	100,0%	73182:07:00	100%	71826:37:00	100%	81744:55:00	100%
Films (sauf les courts et moyens-métrages)	Nationales	494:58:00	14,8%	601:38:00	14,1%	585:55:00	13,1%	518:02:00	13,5%
	Étrangères	2839:07:00	85,2%	3657:13:00	85,9%	3903:21:00	86,9%	3315:43:00	86,5%
	Total	3334:05:00	100,0%	4258:51:00	100%	4489:16:00	100%	3833:45:00	100%

Source : OCA – Rapports

Télévision gratuite:

Tableau 14 – Nombre d'émissions par nationalité à la télévision gratuite en 2010

Oeuvres nationales et étrangères véhiculées par la télévision gratuite - 2010		
	N°	%
Brésiliennes	1.199	39,30%
Étrangères	1.850	60,70%
Total	3.049	100%

Source : OCA – Rapports

Télévision par câble:

Tableau 15 – Nombre d'émissions nationales à la télévision gratuite en 2010

Oeuvres nationales et étrangères véhiculées par la télévision payante - 2010		
	Émissions	%
Brésiliennes	1.482	18,31%
Étrangères	6.613	81,69%
Total	8.095	100,00%

Source : OCA – Rapports

2.4 Consommation culturelle/participation

c) Entrées dans les salles de cinéma par 1 000 habitants.

D'après le recensement démographique de 2010, le Brésil compte 190.732.694 résidents. Par conséquent, il y a 754 billets de cinémas vendus par mille habitants.

Tableau 16 – Billetterie de cinéma par Année

	Total	Brésiliens	Étrangers
2005	89.761.095	10.744.280	79.016.815
2006	90.283.635	9.932.474	80.351.161
2007	89.319.290	10.310.965	79.008.325
2008	89.960.164	9.143.052	80.817.112
2009	112.683.201	16.092.300	96.590.901
2010	134.836.600	25.687.247	109.149.353
2011	143.886.208	17.869.385	126.016.823

Source : OCA – Rapports

2.5 Connectivité, infrastructure, accès

d) Pourcentage des entreprises publiques de radio et de télévision :

Nous ne sommes pas en possession des données concernant le pourcentage d'entreprises de télévision, bien que nous ayons une idée approximative suite à la consultation des données de la Radiobras, tout en sachant qu'une partie des chaînes indépendantes est également publique :

Nombre de chaînes de télévision commerciales et éducatives par État de la fédération:

Tableau 17 – Nombre de chaînes de télévision par Unité de la Fédération

UF	Ministère des Communications – Chaînes de télévision					
	TV Commerciale			TV Éducative		
	Total	Phase C	Total général	Total	Phase C	Total général
AC	4		4	1		1
AL	3	1	4	2		2
AM	6		6	1		1
AP	4		4	1		1
BA	12		12	4		4
CE	7	1	8	8	1	9
DF	10		10	2		2
ES	7	1	8	7		7
GO	14		14	7		7
MA	10		10	3		3
MG	23	1	24	50	8	58
MS	8	2	10	3		3
MT	8		8	3		3
PA	8		8	2		2
PB	7		7	3		3
PE	9		9	5		5
PI	7		7	3		3
PR	28		28	16	1	17
RJ	13		13	7		7
RN	5		5	3		3
RO	7		7			0
RR	2		2			0
RS	22	1	23	8	1	9
SC	17		17	10		10
SE	3		3	2		2
SP	40		40	36	2	38
TO	4		4	1		1
Brésil	288	7	295	188	13	201
Total – chaînes octroyées par décret législatif.						
Phase C - Processus en cours au Parlement en attente d'un décret législatif.						
Les octrois et les consignations pour les entités fédérales – les chaînes TV Chambre des députés, Sénat et Justice et EBC sont incluses dans les chaînes éducatives.						
Source : ANATEL, Système de contrôle de la diffusion radiophonique (SRD), janvier 2011						

Source : Diffusion radio – Une approche numérique (page 49)

Les chaînes de télévision et leurs réseaux:

Tableau 18 – Chaînes et réseaux de télévision

Réseau	Propre	Affiliée	Chaînes de retransmission	Total
Globo	15	79	2894	2988
SBT	8	42	1477	1527
Bandeirantes	9	20	1139	1168
Record	5	25	746	776
TV Omega (réseau TV!)	5	10	157	172
Padre Anchieta	1	13	457	471
Radiobras	3	5	159	167
Rádio e Televisão OM Ltda.	2	2	182	186
Rede 21 (réseau)	1	2	14	17
Canção Nova (nouvelle chanson)	2	0	272	274
Rede Mulher (réseau femmes)	1	1	496	498
Abril (avril)	1	0	69	70
Canal Brasileiro (Joven Pan) (chaîne brésilienne)	1	0	78	79
Rede Família (réseau famille)	1	0	18	19
Vida (vie)	1	0	473	474
Rede Boas Novas	0	1	21	22
Indépendante (sans affiliation)	45	0	485	530
Total	101	200	9.137	9.438

Source : Préparé à partir des données de ANATEL Système de contrôle et de diffusion radiophonique – SRD en janvier 2011

(<http://sistemas.ANATEL.gov.br/srd/Telalistagem.asp?PagSRD=/SRD/Relatorios/TV/Tela.asp&op=5&SISQSmodulo=6293>) et sites des chaînes de télévision.

Tableau 19 – Chaînes de télévision par affiliation

Chaîne	Propre	%	Affiliée	%	Chaînes de retransmission	%	Total	%
Radiobras	3	3,0%	5	2,5%	159	1,7%	167	1,8%
Indépendante (sans lien)	45	44,6%	0	0,0%	485	5,3%	530	5,6%
Total	101	100%	200	100%	9.137	100%	9.438	100%

Source : OCA – Rapports

D'autres actions

Agent Culture Vivante

L'**Agent Culture Vivante** est l'action qui s'articule au **Point de Culture** pour encourager chez les jeunes l'intérêt d'exercer, à l'avenir, une profession concernant la culture. Le public ciblé, c'est les jeunes de 16 à 24 ans qui pendant six mois toucheront une aide financière de 150 reais mensuels pour développer des actions prévues au projet de leur **Point de Culture**. Où il y a le *Maracatu* ou les *Écoles de samba* on trouvera: confection de fantaisies, ateliers musicaux...; Hip-Hop, graffiti, DJ, organisation d'événements, aux Points où il y aura une action avec l'audiovisuel: L'habilitation spécifique est définie par le **Point de Culture** et la coordination du programme contribue à l'accompagnement en éducation populaire, à l'entreprise culturelle et au microcrédit. L'objectif est de promouvoir la génération de revenu au cœur des communautés, à partir d'une économie solidaire.

L'Agent Culture Vivante est un partenariat avec le programme Premier Emploi, du Ministère du Travail et de l'Emploi et quelque 100 mille jeunes seront bénéficiés jusqu'en 2006. En plus des bourses et des cours, ils auront accès aux mécanismes qui facilitent la délivrance de la *carteira de trabalho* et à la sécurité sociale et d'autres programmes et actions soutenus par le Gouvernement Fédéral.

Culture Numérique

L'action **Culturelle Numérique**, c'est l'outil qui permettra l'appréhension de ce qu'il y a de plus palpable sur la culture brésilienne, notre patrimoine immatériel (discours lors de remise du Prix Mérite Culturel – Ministre Gilberto Gil), donnant une plus grande visibilité et circulation à la production des **Points de Culture**: les tambours du Tocantins, la samba du Recôncavo, la *ciranda* de Pernambuco, la viole du Brésil Central...

Avec la **Culture Numérique**, les communautés pourront enregistrer leur propre image ainsi que le **Point de Culture Vidéo aux hameaux**, avec les indiens Ashaninka et Kaxinawá, dans l'État de l'Acre, où il y a une inversion dans le traditionnel processus d'enregistrement de l'image audiovisuelle de manifestations populaires. Au lieu d'être enregistrés à travers un regard extérieur, les indiens sont entraînés à utiliser un caméscope, faire de scénarios et édition et, comme ça, ils se présentent eux-mêmes. Autre Point de Culture, Thydewā – indien en ligne, présente une procédure similaire en connectant en réseau les indiens du Nord-est brésilien, notamment dans les États de la Bahia et d'Alagoas; les communautés sont entraînées à produire leur page sur Internet, en créant un système de communication propre, renforçant leur protagonisme.

Avec le programme **Culture Numérique**, chaque Point reçoit un studio multimédia. Un équipement pas du tout sophistiqué n'ayant qu'une table avec deux canaux d'audio, caméscope, magnétophone numérique et deux ordinateurs qui fonctionnent comme un complexe d'édition, permettant, pourtant, d'enregistrer un CD, produire un vidéo, créer une émission de radio et publier une page sur Internet; tout cela en utilisant des programmes en logiciel libre. L'équipement numérique laisse d'être seulement un moyen, un outil et on commence à le comprendre dans sa dimension philosophique; c'est pour cela que le traitons comme culture. De cette façon, chaque communauté peut enregistrer sa musique, enregistrer son image et les mettre en service, exerçant le processus d'échange culturel entre les Points. Par Internet, il sera possible de produire un programme de radio avec des gens de diverses régions du Pays (voire d'autres Pays), ou alors écrire des paroles collectivement, essayer de nouveaux sons, rythmes, timbres...; réunir des tambours japonais, le *Taykô*, avec de la percussion *baiana*.

La manifestation de ces technologies en logiciel libre acquiert une dimension stratégique, non par la question des coûts de programmes, ce qui serait déjà justifiable, mais par le concept. Œuvrer sur logiciel libre signifie que le code clé des programmes sera ouvert, pouvant être modifié et amélioré par toute la communauté que l'utilise. Cela veut dire autonomie, pouvoir. Au lieu d'apprendre aux gens pour qu'ils puissent faire fonctionner le programme, devenant des esclaves

de la machine (et des propriétaires des programmes), nous voudrions que, dans les Point de Culture, il se développent en tant que sujets de leur propre transformation. Le logiciel libre apporte chez soi des concepts et pratiques de partage technologique, générosité intellectuelle et travail collaboratif, en établissant un nouveau niveau de vie sociale.

Un réseau numérique reliant tous les **Points de Culture** viabilisera, dans tout le Pays, des expériences de partage de gestion publique, innovant dans le processus de contrôle et participation en politiques publiques. Il s'agit d'une tentative d'adopter une conception amplifiée de politique sur laquelle la société civile doit occuper plus d'espaces participatifs de délibération publique, sans devoir assumer des responsabilités qui concernent l'État, préservant, surtout, son autonomie.

LOGICIEL LIBRE

La concentration des moyens de production a eu lieu d'une manière tellement imposante et centralisée comme dans nos jours. Concentration qui arrive à partir de l'emprisonnement de la connaissance et de la transformation de cette-ci en outil pour l'accumulation de capital. Des connaissances millénaires sont appropriées et brevetées par individus et corporations dont le but est de les mercantiliser, en condamnant, très souvent, des millions de personnes à la mort, comme dans le cas du sida. Le brevet de semences modifiées génétiquement, par exemple, en peu de



décennies pourra soustraire un droit humain élémentaire qui est celui de planter et récolter son propre aliment, obligeant un nouvel achat à chaque récolte. Il en va de même avec le code clé de la technologie de l'information étant le monopole mondial de pratiquement une seule entreprise. Pour cette raison, le **Culture Vivante** développe l'exercice de pratiques intellectuelles collaboratives et plus généreuses. Pour cela, nous sommes pour le logiciel libre et le soutien à un système d'échanges plus équilibré et joyeux.

Le savoir scientifique et technologique est accumulatif, résultant d'un ensemble de contributions développées tout au long de l'histoire. Nos indiens sont excellents pharmaciens, mais leur connaissance sur les propriétés botaniques est, continuellement, exproprié par les pirates de la



Cours de musique et de confection d'instruments. Une des formes trouvées par la Casa de Cultura Tainã afin de démocratiser la culture et maintenir la tradition de la communauté.

conscience humaine. Parmi les indiens du nord de l'Amazonie, il y a le mythe du géant Piamã, le dévoreur de gens; cette-ci est peut-être une bonne définition pour ceux qui transforment l'œuvre immatérielle en marchandise.

L'Ère Numérique met le monde sur un carrefour enveloppant des paradigmes ethniques et sociaux. D'un côté, nous pouvons avancer vers un modèle de concentration de puissance et de capital jamais imaginé jusqu'alors. De l'autre côté, il est possible de faire apparaître de nouveaux processus de production culturelle et économique de plus en plus décentralisés, basés sur la collaboration et sur le partage vélocité d'information. Nous avons choisi le deuxième chemin.

Un chemin à observer concerne les droits réservés au propriétaire. Dans le contexte

numérique, les droits conçus sous l'optique de "tous les droits réservés" se flexibilisent, permettant le passage à "quelques droits réservés" ou voire "aucun droit réservé" sur les œuvres créées, protégées maintenant sous les nouvelles licences de propriété intellectuelle comme Creative Commons et Copyleft. Ainsi, l'Internet représente beaucoup plus qu'une nouvelle possibilité interactive où tous peuvent communiquer avec tous. Elle encourage de profondes transformations sociales. La diffusion et l'accès aux nouvelles connaissances générées sur place et globalement représentent des pratiques de plus en plus nécessaires à la citoyenneté du nouveau siècle. Mais comme nous avons dit, cette-ci est seulement une possibilité car, tout d'abord, il faut que la société choisisse le chemin éthique à suivre.

MÉTARECYCLAGE

Le processus de métarecyclage est un des axes thématiques de l'action **Culture Numérique**. Son principal objectif est de transformer des équipements considérés comme dépassés en technologies appropriées au développement social. Par le moyen de réutilisation de machines et de composants utilisées, plusieurs communautés peuvent s'approprier de façon créative et

Déchet technologique transformé en outil d'insertion culturelle et sociale



souveraine de la technologie, en décapant des ordinateurs et dominant leurs codes et sources, voire effectuer la peinture du boîtier. En plus de représenter une réutilisation de machines et une réduction des coûts, le métarecyclage vise à la création d'identité de l'utilisateur avec la machine, en assurant une autonomie technologique dirigée vers la réussite et au maintien des **Points de Culture**.

École Vivante

L'action École Vivante a pour but d'intégrer les Points à l'école de manière à collaborer à la construction d'une connaissance réflexive et sensible à travers la culture. De cette façon, le programme contribuera à la croissance du capital social brésilien – fondamental dans le processus de soutenance du développement économique dans lequel le savoir-faire et le savoir-être de chaque coin du Pays puissent être élargis et approfondis restant ouverts à l'arrivée de nouveaux langages, en générant capacités de création, tolérance, autonomie et créativité – essentielles à la construction de la citoyenneté.

Avec cette action, on pourra rétablir l'interaction entre culture et éducation, sans qu'il y ait distinction de valeur et d'attitude entre émotions, sentiments, pensée et connaissance, de manière que la culture soit pratiquée comme une forme d'intelligibilité de l'identité nationale, de l'émotion. La culture dans ses divers langages ne sera pas traitée comme une simple représentation, mais comme une construction esthétique de l'être brésilien.

L'intention est d'œuvrer en deux fronts, transformant les expériences innovatrices des écoles en **Points de Culture** ou transformant le Point dans une école de culture brésilienne, à condition que les Ministères de l'Éducation et de la Culture réaliseront publication sur journal officiel afin d'encourager et inviter les écoles, qui développent déjà des propositions innovatrices, à présenter leurs projets pédagogiques dans lesquels la culture est un élément structurant. En lignes générales, les publications officielles pourront considérer des actions de:

- **connaissance de la culture brésilienne** – langages, arts, manifestations populaires et d'éducation patrimoniale;
- **intégration, arts, patrimoines, équipements culturels et école**, adaptant la ville éducative;
- **création du Prix École Vivante**, pour actions d'éducation culturelle et ludiques innovatrices qui soient développées dans la communauté scolaire, s'adressant, y compris, à la communauté en général;
- **école ouverte les week-ends** afin de promouvoir une effective liaison avec les **Points**



La Maison des enfants offre des cours professionnels et des pratiques éducatives - comme les sports et les arts plastiques à près de 400 jeunes et enfants tous les mois

de Culture, en un processus d'échange et d'ouverture aux expressions vivantes de la culture du domaine scolaire et de toute la société;

- **récréation pendant les vacances** ciblant des actions qui concernent des ateliers culturels et récréatifs, plaisanteries, promenades dans des musées, parcs, théâtres, et d'autres éléments de loisir ainsi que la présentation, en chaque complexe, d'au moins un spectacle artistique.

Griôs – Maîtres des Savoirs

Márcio, connu aussi comme "Vieux Griô" est un conteur d'histoires, musicien et poète, qui marche dans les divers villages du *sertão* de la Bahia "apprenant et enseignant la culture". Dona Severina, à Trucanhém, intérieur de Pernambuco, donne la forme à l'argile, en créant des animaux, de saints et des figures qui représentent son histoire et celle de sa communauté. Dona Noemiza est la *paneleira*, fabricante de casseroles, la plus connue de la Vallée du Jequitinhonha et, malgré sa réputation artistique, elle vit isolée et en conditions financières difficiles. Maître Didi, connu comme "le gardien des secrets de la Bahi", peint les couleurs et la diversité de son peuple. *Griô*, c'est une façon "à la brésilienne" de dire *griot*, mot français utilisé par des jeunes africains qui ont été étudier aux universités françaises. Mûs par le souci de la préservation de leurs conteurs d'histoires, qui apportent chez eux la tradition orale ("la mort d'un

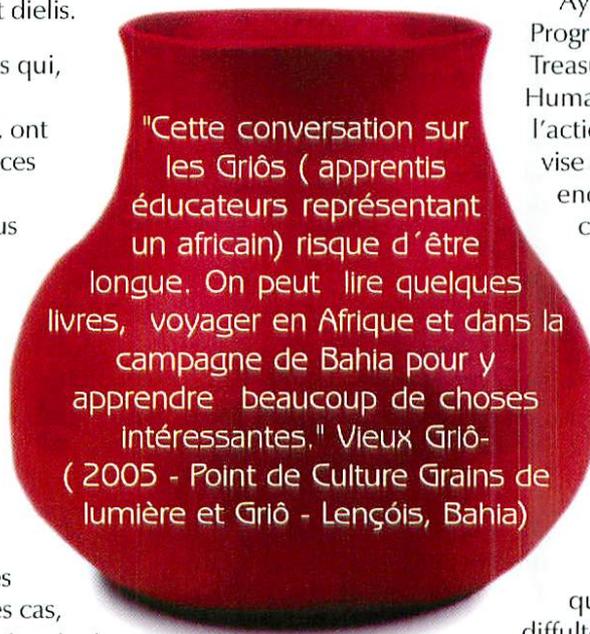


Image:
Union Nationale des étudiants - Projet Tête
Centre Universitaire de Culture et d'Art - São Paulo

griot représente un incendie dans une bibliothèque" disaient-ils), ils ont consolidé un concept et une activité séculaire chez eux, exprimés aussi par le mot dielis.

Ce sont des personnes qui, par diverses raisons, circonstances et habilités, ont accumulé des connaissances appartenant à leurs communautés et que nous pouvons comprendre comme "patrimoine culturel immatériel". Ce sont les pratiques, les représentations, les expressions et les techniques – avec des instruments, des objets, des artefacts et des lieux qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, dans quelques cas, les individus reconnaissent en tant que partie intégrante de leur patrimoine

culturel. Ce patrimoine culturel immatériel est transmis de génération en génération.



"Cette conversation sur les Griôs (apprentis éducateurs représentant un africain) risque d'être longue. On peut lire quelques livres, voyager en Afrique et dans la campagne de Bahia pour y apprendre beaucoup de choses intéressantes." Vieux Griô- (2005 - Point de Culture Grains de lumière et Griô - Lençóis, Bahia)

Ayant presque le même format du Programme "Living Human Treasures", littéralement: Trésors Humains Vivants, de l'UNESCO, l'action Griô – Maîtres des Savoirs, vise à la préservation de ces biens, encourageant la transmission de ces connaissances accumulées, des habilités, du savoir-faire.

Pour potentialiser ces actions déjà existantes, le programme cherchera établir des partenariats avec les Ministères du Travail , de la Sécurité Sociale et de l'Éducation pour offrir de l'appui financier et matériel à ces Maîtres des Savoirs pour qu'ils continuent, avec moins de difficultés, à préserver et réinventer notre culture.

Construction et Évaluation du Programme

“Or, les êtres et les objets culturels ne sont jamais donnés, ils sont établis par des pratiques sociales et historiques déterminées, par des formes de sociabilité, de la relation intersubjective, groupale, de classe, de la relation avec le visible et l’invisible, avec le temps et l’espace, avec le possible et l’impossible, avec le nécessaire et le contingent.”

Marilena CHAÚÍ (1985)

Parmi les objectifs du programme, on vise à la construction d’outils d’évaluation qui contribuent à mesurer les impacts sociaux et économiques de la culture. La levée de ces informations aura pour but de mesurer le potentiel mercantilisé ou le retour financier de la production culturelle des Points. L’intérêt de répertorier ces informations est d’identifier le potentiel de culture pour la formation humaine et critiques des individus et détecter dans quelle mesure elle peut être capable de changer les conditions de vie des sujets collectifs.

Pour ce type d’évaluation, les retours économiques sont importants, mais ne peuvent pas être traités comme relation coût/bénéfice car, par la propre échelle du projet et de la production culturelle résultante, il serait peu réaliste établir de paramètres de comparaison avec d’autres formes de production et de dissémination de culture, comme celles de l’industrie culturelle. Donc, en conformité avec le traitement donné à la culture, on peut dire que l’on espère, à partir de ces outils, atteindre les objectifs du programme dans ses connaissances élémentaires: les échanges culturels, la consolidation d’initiatives culturelles locales, et le développement, chez les individus, de la conscience critique et de l’esprit solidaire et coopératif, y compris le respect aux différences.

Moyens de diffusion et de communication

Le fonctionnement du réseau présuppose, surtout, la motivation et l’enchantement social. Plus qu’un ensemble d’œuvres physiques, le Culture Vivante implique la potentialisation des énergies créatives de notre peuple. La réussite du programme est le résultat de l’interaction, de l’échange d’information et d’une ample distribution de connaissance qui ne peut être réalisée qu’à travers des outils de communication et de diffusion assez efficaces.

Ceux-ci ne peuvent pas être confondus avec une simple divulgation institutionnelle. Ils sont partie intégrante et constitutive du corps de l'implantation du programme. L'action aura besoin des moyens suivants:

- Programme de Télé **Culture Vivante** – Programme hebdomadaire qui présentera des expériences et initiatives des communautés, débats conceptuel, produits visuels élaborés aux communautés et agenda d'activités;
- Programme de radio **Culture Vivante** – Le même contenu de la Télé adapté au langage de la radio. Le programme devrait aussi être disponible pour la transmission par Internet et offert pour la retransmission par des radios locales ou communautaires;
- Brefs pour passages télévisifs **Culture Vivante** – transmis dans le réseau commercial
- Portail **Culture Vivante** – pour la présentation de toutes les initiatives du réseau, banque de données sur les projets, éclaircissements, discussion directe entre les Points, nouvelles;
- Série d'Affiches **Culture Vivante** – seront invités des artistes graphiques pour concevoir de affiches à partir de thèmes d'intérêt comum, orientant débats et actions intégrées entre les divers Points. Définie la production d'affiches par les artistes graphiques, on peut réaliser des concours d'affiches pour les talents émergents.

Grâce à leur spécificité, les actions demandent un détaillement propre, ainsi que la formation de conseils éditoriaux. À délai moyen, le financement de ces actions devra être assuré par contrats de parrainage. Tout d'abord, elles seront assurées par le budget du programme.

Conseil Consultif du Programme Culture Vivante

Le Culture Vivante prévoit la formation d'un Conseil Consultif, composé d'intellectuels, académiciens et artistes, ayant comme but de systématiser et organiser, de manière conceptuelle, les paramètres de compréhension de la culture brésilienne contemporaine à partir de l'expérience des Points de Culture. Il devra identifier des problèmes et

proposer des solutions au développement du programme, en plus de consolider un support technique et théorique pour le Culture Vivante.

Magazine Culture Vivante

Le Magazine Culture Vivante aura le caractère d'être, à la fois, un outil de divulgation des actions et de la production artistique des Points de Culture, et un outil de débat, critique et formulation de l'ensemble des actions développées par le Programme Culture Vivante, en interagissant directement avec le Conseil Consultif, en plus de contenir des matières d'intérêt général sur l'art et culture.

Expéditions Culture Vivante

Sous l'inspiration des Missions Folkloriques, organisées sous la direction de Mário de Andrade la mi-mille neuf cent trente, le programme Culture Vivante réalisera, au long de 2005 et 2006, cinq Expéditions Culture Vivante, partagées dans des scénarios permettant de visiter tous les Points. La proposition vise à contrôler le Points de manière qualitative, et à répertorier la culture brésilienne.

Imagem:
Grupo de Teatro Mamulengo
Presepada
Projeto Oficina de Teatro
Invenção Brasileira



Gestion partagée et transformatrice

Potentialisation et enchantement social

“Le Point de Culture, ça y est!” (Preto Ghoetz – rappeur). Cette affirmation, faite par l’un des collaborateurs au début du programme Culture Vivante, se rapportait au processus déclenché par la première publication officielle pour le choix de projets pour Points de Culture. D’après lui, ce qui était le plus important, c’était le processus de discussion que l’idée avait déclenché, en agrégeant des énergies, avant dispersées, et non le fait qu’une proposition serait approuvée, parce que l’action précédait le Point. Preto Ghoetz était l’un des organisateurs du MHHOB – Mouvement du Hip-Hop Organisé du Brésil et vivait aux banlieues pauvres de São Paulo. Il cherchait fondre le rap avec les expressions plus profondes de notre peuple, se rapportant au *Bumba meu Boi* du Maranhão, sa terre natale. Malheureusement, il y a eu une fatalité et lui, il nous a laissé plus tôt.

La principale contribution du Culture Vivante est peut-être celle de potentialiser ce qu’il y a déjà – “ça y est”. Et le faire dans une perspective de réfléchir sur l’État et d’amplifier ses définitions et fonctions, en ouvrant abruptement les portes pour partager le pouvoir et la connaissance avec de traditionnels et nouveaux sujets sociaux, partageant les espaces et les nouvelles possibilités. “Lorsque

les tout-puissants gouvernent avec raison et sans limites, seulement ceux qui n’ont aucun pouvoir sont capables d’imaginer une humanité qui, un jour, aura le pouvoir et changera, donc, le propre signifié de ce mot” (Terry Eagleton – *L’idéologie de l’esthétique*). Avec la publication officielle, nous avons créé un outil d’approche et de partage de responsabilités entre État et société, à travers lequel des gestionnaires publics et des mouvements sociaux ont établi des canaux de dialogue et d’apprentissage mutuels et ceux-ci présentent leurs propositions à partir de leurs réalités et besoins.

Ceux qui disent que le peuple brésilien est peu organisé n’ont jamais vu une école de samba entrer dans l’avenue. Ce sont des centaines, milliers de personnes (à Rio de Janeiro, il y a des écoles de samba ayant 5.000 intégrants) dans un tumulte apparent. Tout à coup, au son d’un sifflet, au mouvement d’un seul bras, les gents se mettent à défiler, formant le plus grand opéra populaire du monde. Diverses haies de personnes, d’allégories, *passistas*, *baianas*, tout en mouvement synchronisé, exprimant la tradition et la mémoire du peuple dans la rue. Pour cela, potentialiser et réenchanter.

Partager et transformer

En quête de nouveaux chemins, nous avons commencé à développer l’idée d’une **gestion partagée et transformatrice** pour les **Points de**

Culture. L'intention est d'établir de nouveaux paramètres de gestion et démocratie dans la relation entre État et société. Cette-ci, au lieu d'être appelée pour dire **ce qu'elle** veut, se met à dire **comment** elle veut. Ce processus débute à partir de la publication officielle pour la sélection des Points, dans une situation où le Ministère de la Culture dit combien il a à offrir et le mouvement social dit comment et où les ressources seront appliqués.

La gestion du **Point de Culture** commence à partir du partenariat établi entre le Ministère de la Culture et les présentateurs des propositions, définissant responsabilités et droits, créant un pacte entre État et société. Il faut que le modèle de gestion soit flexible et moulable, respectant la dynamique propre du mouvement social qui continuera existant, indépendant d'être ou non un **Point de Culture**. Pendant ce processus, il y aura, sans aucun doute, une tension: d'un côté, le mouvement social s'appropriant de mécanismes de gestion, de ressources publiques – de l'autre côté, l'État, avec son appareil bureaucratique, ses normes et ses règles rigides.

À partir de cette interaction, nous pouvons construire un nouveau type d'État, amplifié, qui partage le pouvoir avec de nouveaux sujets sociaux, entend ceux qui n'ont été jamais entendu, parle à ceux-ci pour la première fois. Et l'État ne s'affaiblit pas (comme ce qui se passe lors du transfert d'attributions pour le marché), au contraire, reste plus fort, se développe quand il permet que la société civile pénètre dans son appareil.

Il y a un risque dans ce processus: que la société devienne bureaucratisée, perdant sa spontanéité ou qu'elle soit cooptée. Devant cette perspective, l'élément politique apparaît comme le seul capable d'éviter la cooptation des entités qui intègrent la société civile, préservant relativement son autonomie. Dans ce cas-là, on comprend la cooptation en tant que la contamination du "monde de la vie" par le "monde des systèmes" (État et marché). Pour s'opposer à cela, nous pouvons encourager une action qui développe et renforce les structures qui puissent promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure communication entre ces "mondes". Le **Point de Culture** serait-il peut être un lien "d'Action Communicative", comme dans la théorie de Jurgen Habermas?



Image:
Association des Amis de l'Art
de Guaramiranga – AGUA –
Projet ECOS – École de
Communication de la Serra.

AUTONOMIE

Le **Point de Culture** doit fonctionner en respectant la dynamique propre locale. Peu importe s'il y a ou non un **Point de Culture**, s'il y a ou non l'investissement de l'État. Quelques mouvements culturels de Pernambuco, par exemple, présentent leurs propositions se rapportant au *Maracatu*, mettant en relief le fonctionnement de leurs orchestres, qui sortiront dans les rues ou dans les fermes, avec le grand chapeau de soleil rouge, ce qui nous fait rappeler les rois de l'Afrique, leurs paillettes, tambours, *chocalhos* et *gonguês*. D'autres mouvements ont proposé la création d'ateliers d'apprentissage et création des vêtements du *Maracatu*. Ces actions assurent la vitalité de chaque groupe et de sa culture. Avec le **Programme Culture Vivante**, ils acquièrent des outils plus stables pour articuler ses activités, assurant la continuité de leur propre savoir-faire.

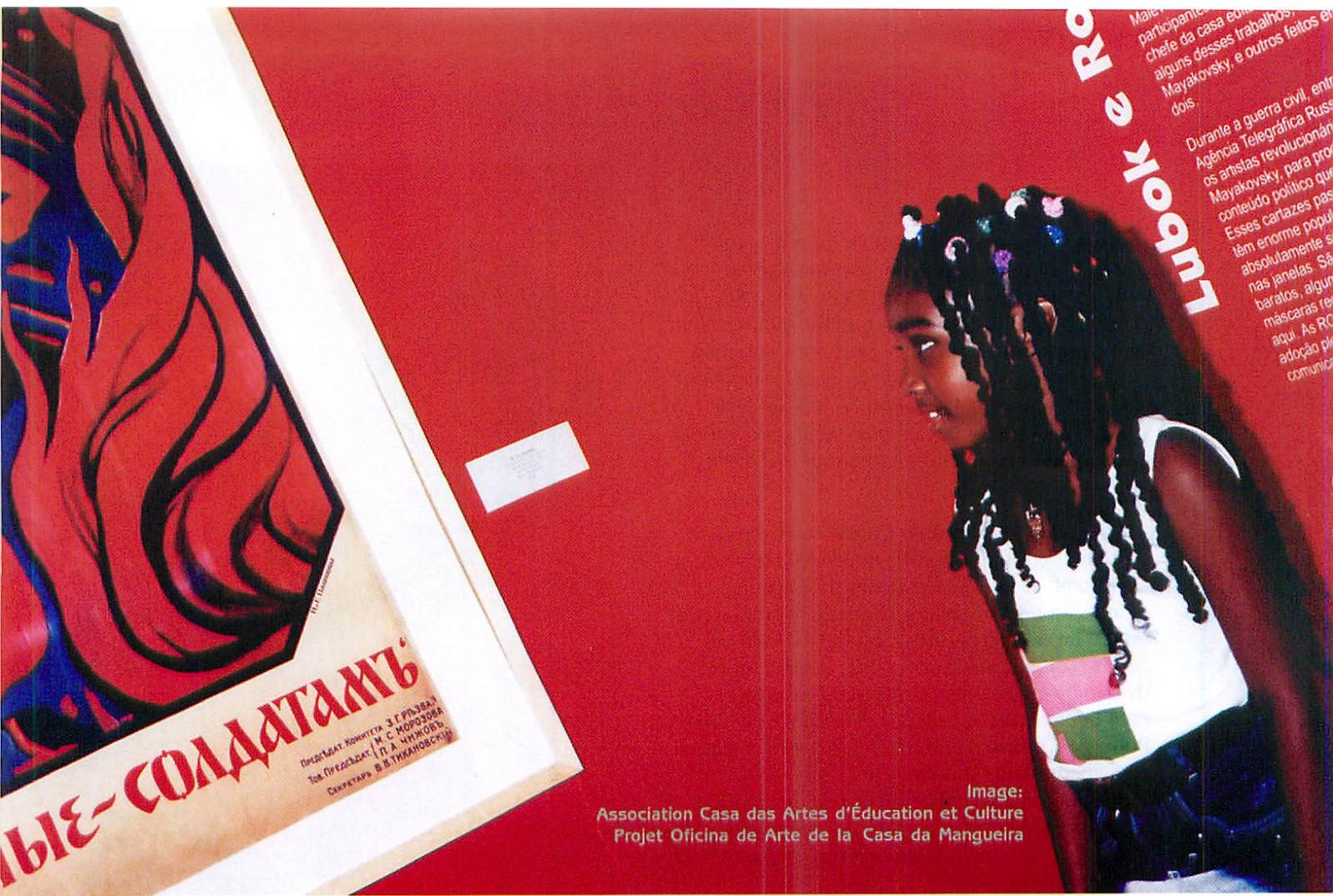


Image:
 Associação Casa das Artes d'Éducation et Culture
 Projet Oficina de Arte de la Casa da Mangueira

Cet aspect isolé, tout seul, ne signifie pas la conquête d'une autonomie pleine. Les vingt années dernières, des politiques publiques pensées selon l'idéal libéral s'approprient du vocabulaire utilisé par les mouvements sociaux de résistance et combat à l'autoritarisme de gouvernement et proposent l'autonomie comme un simple transfert de responsabilités. On ne donne pas l'autonomie. On l'acquiert dans le processus, dans la relation entre les paires (les autres **Points de Culture**) et dans l'acquisition de la connaissance, incorporée au patrimoine culturel.

Lorsqu'on conçoit l'autonomie comme pratiques, comme processus de changement des relations de pouvoir et comme exercices de liberté, on peut la traduire comme travail social, politique et culturel. Dans ce sens, ce n'est pas une pratique future, ni spontanée, ou une technique sociale, politique ou culturelle, mais la propre réalisation, les actes concrets de participation et affirmation sociale.

PROTAGONISME

Le protagonisme des mouvements sociaux apparaît au fur et à mesure que ses organisations

sont comprises comme des sujets de ses pratiques, qui interviennent dans les politiques de développement social, dans les mœurs de la société et dans l'élaboration de politiques publiques. Pourtant, la gestion publique de culture pensée selon le libéralisme ("culture est une bonne affaire") et de l'iluminisme ("apporter de la lumière à l'inculte masse") ne retire pas des mouvements sociaux seulement son autonomie, mais elle les vole ce qui leur est plus cher: le protagonisme.

Quand les politiques ne reconnaissent pas la création culturelle de la *paleneira* de l'Espírito Santo, ou du maître fabricant de jouets de la Vallée du Jequitinhonha, les excluant de ses objectifs ou, au maximum, les traitant comme folklorique ("Culture en conserve" d'après Roger Bastide) et comme des expressions "simples" de la culture, le protagonisme des communautés est étouffé.

De ces conceptions, il apparaît le "dirigisme" dans la gestion publique de culture. Quand on trouve des paramètres de reconnaissance et de validité pour quelques manifestations culturelles et non pour d'autres, le patrimoine culturel de la société reste incomplet, éloignant l'immense

majorité du plein exercice du pouvoir. Présenter l'élite comme une détentrice d'un savoir et du bon goût est une forme d'assurer la survivance de régimes sociaux et de formes de domination, de légitimation de classe. Aux "autres", est offerte une culture pasteurisée, construite pour maintenir des besoins et des goûts médiocres d'un peuple qui ne doit pas questionner ce qu'il consomme.

Pour cela, le protagonisme est tellement essentiel dans le processus de construction des **Points de Culture**, enregistrant une marque, levant un drapeau à exposer devant chaque Point et rappelant à tous qu' "Ici, on fait de la culture".

APPROPRIATION

"Révoquez de l'intolérance la loi, rendez le sol à ceux qui, du sol, ont été retiré". (Gilberto Gil – Prière pour la libération de l'Afrique du Sud). Le **Point de Culture** de l'Association *Quilombola de Conceição das Crioulas* peut être une référence importante de l'appropriation sociale. La communauté a été créée vers le XVIIIème siècle et a vécu dans l'isolement, entourée de montagnes à l'intérieur de Pernambuco, jusqu'à la mi-XXème siècle. Toujours au XVIIIème siècle, les créoles émancipées de

l'esclavage ont acquis les terres où elles vivaient, pourtant, la

Image:
Coopérative
Éducationnelle et
d'Assistance
Casa do Zezinho
Projet Ateliers
d'Art de la Casa
do Zezinho.



lutte par la possession de la terre dure jusqu'à présent. Ayant réussi, en 2000, le titre de possession, les *quilombolas* revendiquent de meilleures terres, qui ont été prises par des propriétaires de fermes tout au long de l'histoire du *quilombo*, restant aux *quilombolas* seulement les versants des montagnes, inadéquates à la culture agricole. À la fin 2004, son réseau a subi une tentative d'incendie et ses membres sont sous la menace jusqu'à aujourd'hui. Avec son projet intégrant le Programme **Culture Vivante** dont l'objectif est d'encourager les jeunes *quilombolas* à la radiodiffusion et production culturelle, l'entité compte, maintenant, plus d'un outil dans la lutte politique: la participation au réseau de **Poins de Culture**, changeant la relation avec le pouvoir local et renforçant sa citoyenneté.

Compris comme un processus, l'appropriation sociale dans les Points de Culture peut être caractérisée comme l'outil à travers lequel peuvent se transformer les relations économiques et de pouvoir. Puisque le programme vise à potentialiser des actions culturelles déjà développées par des secteurs historiquement déçagés des politiques publiques, il crée des conditions de développement économique alternatif et autonome pour la soutenance de la communauté. De la même façon, au fur et à mesure que les mouvements sociaux sont reconnus comme des sujets de manifestations culturelles légitimes, les pouvoirs locaux les respectent et les reconnaissent.

ASSEMBLANT LES CONCEPTS

Autonomie, protagonisme et appropriation ne peuvent pas être compris séparément, de manière statique ou comme des modèles. Ce sont des concepts en construction et leurs signifiés ont une importance plus grande lorsqu'ils établissent une relation et expriment les expériences des propres Points de Culture, contribuant à la construction d'une gestion partagée et transformatrice.

Tradition, mémoire et rupture

L'intégration des notions et concepts pour une gestion partagée et transformatrice, non comme obligation, mais comme le début d'un nouveau processus, s'exprime dans la relation dialectique ici sous-jacente et présupposée entre tradition,

mémoire et rupture: *“Tradition en tant que point de départ, mémoire comme réinterprétation du passé et rupture en tant qu’invention du futur”.*

Chercheurs et spécialistes partagent souvent les mouvements sociaux entre deux catégories distinctes. Les mouvements sociaux définis comme “institutionnalisés” comprennent les syndicats, les associations d’habitants en degrés et échelles, attributions de postes, définition rigide de rôles et flux de rapport préétablis; segmentation sectoriel et compétitivité interne. Ce modèle d’organisation sociale a subi un amoindrissement très fort à partir des années 1990 et trouve beaucoup de difficulté à répondre aux demandes des propres secteurs qu’ils prétendent représenter.

Dans une autre catégorie, sont identifiés les “nouveaux” mouvements sociaux, dont la référence peut être trouvée au mouvement hip-hop, aux radios communautaires, aux coopératives et dans les mouvements de caractère identitaire, comme ceux des femmes, des homosexuels, etc. Bien qu’ils soient encadrés dans une même catégorie, ces mouvements ont une origine sociale très différenciée: quelques-uns ont apparu aux banlieues des grandes villes en quête de connexions de solidarité pour un “monde” exclus; d’autres, dans la classe moyenne en quête de connexions d’identité sectorielle. Bien qu’ils puissent être vus comme des moments différents rassemblant des sujets sociaux bien différents, ils peuvent constituer des références importantes pour la construction de nouvelles relations entre État et société.

D’ailleurs, une autre parcelle des organisations sociales qui répond, d’une façon originale et immédiate, aux appels du **Culture Vivante** est associée aux communautés traditionnelles et aux initiatives définies, non nécessairement de caractère revendicateur, comme ces organisations des communautés *quilombolas*, indiennes, de rythmes et danses traditionnelles et populaires comme la *capoeira*, etc. Si d’un côté, l’ “être en marge” a immunisé ses organisations des dilemmes des mouvements sociaux traditionnels, préservant la fluidité et l’agilité; d’autre côté, on a eu une ghettoïsation, empêchant les changements de caractère plus ample.

Sans le dialogue avec ce qui nous entoure, beaucoup de ces mouvements ne se renouvelleraient pas et resteraient cachés et effacés. Convenablement classés dans la catégorie folklore ou, encore, comme des mouvements populaires, ils restent inaccessibles à d’autres secteurs sociaux, qui ont beaucoup à apprendre avec la légèreté et la facilité de leurs formes organisatrices et avec la dialectique tradition-invention qui caractérise leurs actions. Donc, dans ce sens, le **Culture Vivante** cherche articuler tradition, mémoire et rupture.

DÉVELOPPEMENT APPROCHÉ

En culture, les tentatives de dirigisme de l’état ainsi que les impositions du marché sont de vieilles connaissances. Pour cela, on recherche d’autres chemins. À principe, la culture vivante peut paraître redondante, finalement, toute culture devrait être



Image: Maison de Culture Candeeiro Aceso.

vivante. Mais ce n'est pas toujours le cas. La culture se fossilise en bureaucratisant le processus créatif et en réaffirmant les préjugés et les ségrégations. Par exemple: jusqu'au XIXe siècle, l'esclavage faisait partie de la culture nationale et maintenant, au XXIème siècle, la présence d'enfants abandonnés dans les rues est considérée normale. "Se foutre" de cette ou d'autres injustices est une des caractéristiques d'une grande partie de l'élite brésilienne qui ne réussit à réagir contre la pauvreté que quand celle-ci se transforme en violence urbaine. Pour cela, il est nécessaire de rechercher une culture vivante, exubérante, qui incorpore l'idée de changement qui deviendra réel s'il engage une transformation effective des concepts et des méthodes. Principalement, s'il est le résultat d'une prise de conscience de la société et cela ne peut pas être imposé.

Ici, nous tentons une autre expérience de **Culture Vivante**. L'éducateur russe, Vygotsky, dans le livre la formation sociale de l'esprit, propose le développement approché comme une nouvelle vision du procédé de la construction de la connaissance. Son étude originelle traite de l'apprentissage enfantin, mais qui peut-être appliqué à la société. L'idée est que le développement est déclenché par l'approximation, par le contact de la réalité à partir d'expériences vécues et comparées. Dans notre cas, ni le dirigisme de l'état, ni les impositions du marché, mais l'approximation entre égaux, entre le peuple qui produit, crée et transforme la culture. Le rôle de la coordination dans ce cas sera celui de facilitateur de cette approximation et celui des points de culture, le médiateur.

Gestion en réseau

La culture vivante est un réseau horizontal d'articulations, de réception et de dissémination d'initiatives culturelles nouvelles et le Point de Culture est la pointe de ce réseau, un organisateur local de la culture, un centre de référence pour de nouvelles connexions au réseau. Pendant que la Culture Vivante peut-être identifiée comme un réseau macro, le Point de Culture est lui un réseau micro. La capacité de rechercher des micros solutions à partir de la construction de réseaux locaux et la facilité de se connecter en réseau ont été un des critères adoptés dans le choix des Points de Culture et permet de matérialiser l'expression: "pensez globalement, agissez globalement".

Conçu de manière organique et dynamique, le **Point de Culture** peut exister partout, depuis le petit espace communautaire jusqu'au grand centre culturel muni de cinéma et de salle de spectacles. Entre les premiers Points, il y en aura un qui fonctionnera à l'Oca, un autre sur un kiosque d'une place et même à l'ombre d'un arbre. Mais ils entreront aussi en réseau, installés dans des immeubles protégés par le patrimoine historique qui disposent déjà de salle de cinéma, de salle de spectacles et de télécentre..... Il faut incorporer ceux dont on se souvient difficilement. Pour cela, les plus grandes favelas de Rio de Janeiro comptent au moins déjà un **Point de Culture** dans chacune d'elles: à la Mangueira un orchestre de violons, à Vidigal un théâtre et un cinéma, à Padre Miguel les vieux sambistes se réunissent avec des jeunes, à la Rocinha un espace de jeux. On a aussi choisi des Points dans les régions sud et est de São Paulo, les plus pauvres de la plus riche ville du pays ou alors dans les campements des sans terre. En Amazonie, fonctionnera bientôt un **Point** sur un bateau pour aider à ouvrir d'autres Points dans les communautés installées sur les rives

Une fois le réseau établi, la communication entre les Points augmentera puisqu'ils recevront tous un équipement de culture numérique connecté à l'internet par bande large en plus du Portail **Culture Vivante**. Ainsi, l'approximation est plus rapide et les **Points** peuvent se communiquer entre eux, échanger leurs expériences, définir des identités. Un garçon du mouvement hip-hop de la région sud de São Paulo peut s'apercevoir que ce n'est pas seulement le rap qui produit de la musique rythmée et poétique, mais qu'il existe les paroles chantées par les "repentistas du sertão", le "coco de umbigada". En résumé, "les réseaux sont un véhicule dialectique qui d'une part oppose le territoire et le local d'installation au monde et d'autre part confronte ce local au territoire considéré comme un tout". (Milton Santos, la nature de l'espace. Technique et temps. Raison et émotion). C'est un nouveau type d'échange qui s'établit aussi bien dans des réseaux locaux à partir du Point que dans des réseaux globaux par affinité thématique, territoriale (réseau étudiantin, de la terre, de percussion, de danse, de littérature). Par états et régions, comme le bassin hydrographique du São Francisco, le Recôncavo Baiano et toutes les multiples possibilités à être inventées quand les gens se réunissent.

Si les dirigismes de l'état et les impositions du marché sont de vieilles connaissances, la formation

d'une équipe de gestionnaires du programme vient s'ajouter aux possibilités de transformer ces pratiques.

La référence du travail des gestionnaires doit être la demande des propres **Points de Culture**, en inversant le papier traditionnel des gestionnaires comme tuteurs de sujets collectifs, vus comme incapables de réaliser de façon autonome leurs actions.

Le programme **Culture Vivante** cherche à présenter un abordage de gestion qui considère les petits et ceux localisés en contexte social, en les aidant à repenser les programmes de politique publique qui tendent à définir des contextes préétablis, fixes et de tendances anachroniques. Une conséquence du programme est l'expérimentation d'un processus qui vise à transformer le rôle de l'état et de ses politiques publiques, quand celui-ci, soudainement, abandonne le contrôle des procédés sociaux pour devenir un facilitateur des demandes de la société civile.

GLOBAL/LOCAL

Du changement surgit le nouveau. Les cultures se développent de cette façon. Le problème, c'est que les modèles les plus communs sont ceux qui font le changement d'une manière inégale, par imposition. La culture européenne a été transportée au continent que nous connaissons comme Amérique par la force d'occupation qui a détruit des cultures et a tué des millions d'indigènes. Les états nationaux définissent leurs objectifs qui ne répondent pas souvent aux aspirations de leur peuple. Le marché, lui, continue à imposer d'une manière plus forte que les états, l'uniformisation et la pasteurisation des goûts et des styles artistiques dans les seuls buts d'augmenter les bénéfices à partir de la vente des produits culturels en gros. C'est la globalisation, ce que nous prétendons, c'est faciliter l'approximation entre les **Points de Culture** et d'expérimenter un nouveau modèle ou l'échange culturel se fera d'une manière équilibrée entre les parties.

Le réseau **Culture Vivante** permet (c'est notre désir) l'essai d'un nouveau type d'échanges symboliques ou la connexion locale s'articule comme la connexion globale. Comme ça, nous sommes en train de créer un nouveau mot "glocal", qui pourrait exprimer un concept différent de globalisation, établi à partir des nécessités et des particularités locales et non imposées par un centre unique. Une globalisation plus tolérante, ou le local définira comment et dans quelles conditions se fera la connexion.

La dimension du développement en culture

Au moment où la lutte contre la pauvreté occupe le centre du débat politique et économique, après des décennies où le problème était éloigné de la une des journaux, le gouvernement fédéral, dans ses programmes sociaux, attire l'attention sur le fait que la culture est un important facteur de développement économique et social ainsi que de développement humain. Cette préoccupation est révélée quand le ministre Gilberto Gil attire l'attention sur "l'économie créative" comme étant celle qui allie à la culture, ouvre les portes à de nouvelles perspectives de développement économique, qui considère aussi bien le "capital humain" en créant des emplois et des revenus que les relations commerciales et celles du marché en établissant un équilibre dans l'ensemble.

Il faut revoir la pensée économique conventionnelle et avancer dans l'idée de construction du "capital social" en réexaminant les relations entre la culture et le développement. Le **Programme Culture Vivante** prétend discuter et trouver des solutions de développement humain durable avec les communautés et les mouvements sociaux qu'il cherche à atteindre. Le programme permet la création et la production locale en générant des produits culturels qui vont de l'artisanat à la production de mode, du montage d'une pièce de théâtre à la production d'un audiovisuel. Tous les Points seront capables de produire leur CD ou DVD, produits qui engendrent une valeur sociale et créent des possibilités de développement économique local. Le réseau sera responsable de la mise en circulation de ses produits sur le marché. en créant des espaces d'échanges de ces produits et des biens culturels entre les **Points de Culture**.

Mais il est possible d'aller plus loin. Chaque Point sera capable de faire sa page sur l'internet et de divulguer la distribution de ses produits culturels matériels ou non; la poste fera la distribution directement sans intermédiaires. En partant de ce procédé qui engage une intense circulation de biens culturels, nous sommes en train de définir un marché commercial d'un type nouveau, né de l'enchantement social, de l'amplification de la solidarité et de la coopération entre Brésiliens.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU EST POSSIBLE

Le programme national de culture, d'éducation et de citoyenneté – Culture Vivante a été conçu à partir de l'idée que quelque chose de nouveau est possible en utilisant les expériences des mouvements sociaux. Cette nouveauté consiste à inventer, en pratique, d'autres relations, une nouvelle manière de voir le monde. Pour certains, cela peut paraître utopique, mais beaucoup d'autres sont à la recherche de cette utopie et le font de tout leur cœur.

Il n'est pas nécessaire que tous choisissent le même chemin parce qu'il y a beaucoup de chemins, comme nos rivières comme l'a observé Pero Vaz de Caminha. C'est en plongeant dans les eaux de notre Brésil que nous avons cherché à trouver une manière plus équilibrée et généreuse de promouvoir les échanges entre les êtres humains, de faire une Culture Vivante. Nous l'avons découverte dès l'acte de naissance de ce qui deviendrait un immense pays. Nous savons qu'après ce premier et lumineux moment, tout n'a pas très bien marché (nous le savons très bien), mais il nous reste le rapport de l'écrivain du roi du Portugal:

“Derrière la rivière, ils marchaient, beaucoup d'entre eux en dansant et en s'amusant, les uns devant les autres sans se prendre par la main. Ils s'amusent. Diego Dias de Sacavém qui était un homme beau et amusant, magasinier, a traversé la rivière avec notre joueur de pipeau muni de son instrument. Il s'est mis à danser avec eux, en les prenant par la main. Ils riaient et s'amusent et marchaient avec lui au son du pipeau. Après avoir dansé, il a dansé seul pour eux en tournant et en donnant un saut royal ce qui les étonnait, les faisait rire et les amusait beaucoup.”
(Lettre de la découverte, avril 1500)

Ainsi s'est fait le premier échange symbolique au Brésil....



ANNEXE VI
PROGRAMME BRÉSIL PLURAL

Ce programme a pour objectif de protéger et de promouvoir la diversité culturelle du Brésil, au moyen de l'échange, de la promotion et la diffusion des expressions de cette diversité ; ce programme possède des caractéristiques particulières, parce qu'il est destiné à secteurs de la société historiquement défavorisés, ayant des difficultés pour établir des relations avec l'Etat en ce qui concerne les codes d'accès aux mécanismes de promotion de la culture. Par conséquent, le Programme se propose à assurer que les groupes et les réseaux de producteurs culturels responsables des manifestations caractéristiques de la diversité brésilienne aient accès aux mécanismes de soutien, de promotion et d'échange culturels. Ceci est obtenu grâce au renforcement de l'identité, à la promotion des activités et à la qualification de ces segments pour qu'ils puissent être reconnus par la société comme producteurs de biens et services culturels.

Le programme est également en syntonie avec les principales revendications et les programmes du gouvernement brésilien relatifs aux droits de l'homme, tels que : le Statut de l'Égalité Raciale, le Statut de l'Enfant et de l'Adolescent, le Statut des Personnes Agées, le Programme Brésil Sans Homophobie, le Plan National de Politiques pour les Femmes; la Lutte Anti-Asilaire.

Jusqu'en 2011, le Programme a été mis en œuvre par le Secrétariat à l'Identité et à la Diversité Culturelle, du Ministère de la Culture du Brésil, créé en 2004, en conformité avec la Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle. Les actions menées dans le cadre du programme sont: rencontres, ateliers, expositions, publications, soutien aux projets culturels et initiatives proposées par des personnes physiques, des groupes informels et des personnes morales. Ce soutien est financé par des ressources provenant du Trésor et du Fonds National de Culture, au moyen d'avis d'attribution de prix, ou sur la demande des requérants. Le public cible est constitué de groupes et de réseaux de producteurs culturels responsables des manifestations caractéristiques de la diversité culturelle brésilienne, tels que les peuples et communautés traditionnelles - Indiens, Roms et autres - cultures populaires, segment LGBTT (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et travestis), jeunes gens, personnes âgées, handicapés et personnes en détresse psychologique.

Le Programme Brésil Plural comprend plusieurs actions :

1. *Culture des Peuples Indigènes* : *Les actions concernant ces peuples ont pour but renforcer et mettre en valeur les identités, manifestations et expressions culturelles des différents peuples indigènes qui existent au Brésil, et elles sont conçues avec la participation de représentants des Indiens.*

Les activités développées sont les suivantes :

a) Groupe de Travail Indigène

Le Groupe de Travail pour les Cultures Indigènes fut créé en 2005 comme espace de discussion et d'élaboration de politiques publiques pour les cultures Indigènes, avec la participation effective de représentants de ces peuples. Une des actions les plus importantes proposées par ce Groupe est la création du Prix pour les Cultures Indigènes, mis en oeuvre par le Ministère de la Culture en partenariat avec des associations indigènes, au moyen d'appel d'offre à projets grâce à des ressources de l'entreprise publique Petrobras, au moyen du renoncement fiscal permis par la Loi de Soutien à la Culture.

b) Les appel d'offre à projets culturels

Le Prix pour les Cultures Indigènes est accordé à des communautés qui préservent leurs expressions culturelles traditionnelles. Pour rendre plus facile la participation des peuples Indiens, le Ministère accepte les inscriptions orales. Ce Prix a déjà eu trois éditions :

- *Edition Ângelo Cretã (2006) – Il a reçu 467 inscriptions valides, venues de communautés Indigènes qui rassemblent 350.000 individus, soit la moitié de population d'Indiens dans le territoire Brésilien. Le prix (en espèce) fut accordé à 82 projets.*
- *Edição Xicão Xukuru (2007) – Il a reçu 697 inscriptions valides, présentées par des communautés de 187 peuples différents, ce qui représente un grand succès de participation, puisqu'il y a au Brésil environ 225 peuples Indiens. Le prix fut accordé à 102 projets, qui ont reçu R\$ 24.000,00 chacun.*

- *Edição Marçal Tupã (2009) – Le prix fut accordé à 92 projets parmi ceux qui s'étaient inscrit pour l'édition précédente, mais qui n'avait pas été choisis. Chacun a reçu R\$ 20.000,00.*

c) Catalogues

Les deux premières éditions du Prix pour les Cultures Indigènes ont permis la réunion d'informations sur les communautés qui se sont inscrites, ainsi que des nombreuses photographies de ces peuples. Le Ministère de la Culture a donc organisé ces documents et publié un catalogue qui configure une importante référence bibliographique en ce qui concerne les cultures indigènes au Brésil. Ces catalogues sont disponibles à l'adresse web www.redeculturesindigenas.org.br

d) Workshops de formation audiovisuelle de réalisateurs Indigènes

Le Point de Culture « Video dans les Villages » (VÍdeo nas Aldeias) a réalisé, avec le soutien du Ministère de la Culture, des workshops de formation audiovisuelle dans des communautés indigènes. Les réalisateurs Indiens ont produit ensuite des films dont Vidéo nas Aldeias fait le traitement final et la diffusion.

e) Points de Culture Indigène

Avec ces Points de Culture (voir le Programme Culture Vivante) qui fonctionnent dans des communautés Indigènes, le Ministère de la Culture rend possible l'accès de ces communautés aux ressources de Gouvernement Fédéral. Ces ressources viennent renforcer leurs expressions culturelles traditionnelles grâce à l'utilisation des moyens audiovisuels. Ainsi, ils développent leurs propres contenus et, grâce à l'accès à la web, peuvent diffuser et échanger ces contenus avec d'autres communautés Indiennes et avec la société en général. La méthodologie du projet fut développée en partenariat avec la Fondation Nationale des Indiens, du Ministère de la Justice, et l'Association Culture et Environnement/Réseau des Peuples de la Forêt.

Les 30 Points de Culture créés en 2009 et 2010 se trouvent dans les Etats du Acre (16), Amazonas (10), Mato Grosso (2), Rondônia (1) et Roraima (1). Chaque communauté a reçu un kit multimédia avec ordinateur, accès au réseau Web, DVD, caméra de cinéma digitale, appareil photographique digital, sonorisation, microphone, panneau d'énergie solar, batterie etc. Après la réception de ce kit, les communautés ont reçu une formation

digitale et audiovisuelle, réalisée en partenariat avec le Point de Culture Video nas Aldeias.

En 2010, le Ministère de la Culture a fait un appel d'offre public pour sélectionner des Organisations de la Société Civile à but non lucratifs, comme partenaires dans la création d'autres Points de Culture Indigène, dans d'autres régions du pays. Sept propositions furent choisies, dont quatre ont déjà signé le contrat avec le Ministère, et deux autres sont en voie de le faire.

Pour 2012, il y a la prévision de créer 79 autres Points de Culture Indigène, dans les cinq régions du pays, dont 24 dans la région Sud, 9 dans la région Sud-Est, 16 dans la région Centre-Ouest, 8 dans le Nord-Est et 22 dans la région Nort.

2. *Les Cultures Populaires:* *Les actions pour ce genre de manifestation ont pour but renforcer et mettre en valeur les identités, les manifestations et les expressions des cultures populaires qui existent au Brésil. Elles sont élaborées avec la participation de représentants de ces expressions, au moyen de discussions réalisées notamment pendant des rencontres, des séminaires et des workshops de consultation.*

Le Secrétariat de l'Identité et de la Diversité Culturelle du Ministère de la Culture, créé en 2005, a déjà investi environ 9 millions de Reais dans des prix et de contrats signés avec des ONG responsables de ce type d'expression culturelle, réalisés au moyen d'appels d'offre.

Les activités déjà développées sont les suivantes :

- a) **L'appel d'offre** - *Les appels d'offre à projets d'expressions cultures populaires visent à reconnaître le travail des personnes qui se consacrent à ce genre d'expression typiquement brésiliennes, ainsi qu'à renforcer et diffuser ces manifestations. Pour rendre plus facile la participation de la population, le Ministère accepte que les inscriptions soient réalisées de façon orale. Un seul appel d'offre fut réalisé, en 2005, mais il s'est avéré que les associations responsables pour ce genre d'expression avaient de grandes difficultés pour suivre les procédures administratives. Ainsi, le Ministère de la Culture a créé le système de Prix, dont les procédures bureaucratiques sont plus souples.*

b) Le Prix Cultures Populaires

- *Prix Cultures Populaires - Edition « Les 100 ans du Frevo » (2007)*
- *Prix Cultures Populaires - Edition Maître Humberto de Maracanã (2008)*
- *Prix Cultures Populaires - Edition Maïtra Dona Izabel (2009)*

c) Workshops, Rencontres et Séminaires :

- *1^{er} Séminaire National de Politiques Publiques pour les Cultures Populaires – Brasília, 2005*
- *Workshop de Consultation « Soutien, Diffusion et Représentation des Cultures Populaires », 2006*
- *2^{ème} Séminaire National de Politiques Publiques pour les Cultures Populaires et 1^{ère} Rencontre Sud-Américaine des Cultures Populaires – Brasília, 2006*
- *Rencontre des Maîtres du Monde – Juazeiro do Norte, 2008*
- *2^{ème} Rencontre Sud-Américaine des Cultures Populaires – Caracas, Venezuela, 2008*

3. Les Cultures Gitanes :

La politique développée pour les cultures gitanes vise à promouvoir des actions pour renforcer et mettre en valeur l'identité, les manifestations et les expressions culturelles des trois peuples Gitains qui existent au Brésil. Ces politiques sont élaborées avec la participation de représentants des principaux groupes Gitains, qui intègrent un Groupe de Travail au sein du Ministère de la Culture.

a) Groupe de Travail pour les Cultures Gitanes

Créé en 2006, ce groupe rassemble des représentants des peuples Gitains et du gouvernement, dans le but d'apporter des contributions à l'élaboration de Politiques d'inclusion socioculturelle des communautés Gitanes, au moyen d'actions pour l'intégration et la diffusion de leurs activités et produits artistiques/culturels, développés dans des campements provisoires, ou dans des concentrations urbaines. Une des propositions de ce Groupe de Travail fut la

création d'un appel d'offre pour le lauréat d'un prix aux activités exemplaires de promotion des expressions culturelles gitanes.

b) Prix pour les Cultures Gitanes

Ce Prix fut créé pour promouvoir, renforcer et diffuser les expressions culturelles gitanes au Brésil. Sa 1^{ère} Edition, réalisée en 2007, a reçu 118 inscriptions et elle a décerné le prix à 20 réalisations exemplaires, avec R\$ 10.000,00 chacune. En 2010, la 2^{ème} Edition a accordé le prix à 30 projets.

4. La Diversité Sexuelle :

Les actions du Ministère de la Culture pour le public LGBTT (Lesbiennes, Gays, Bissexuels, Travestis et Transexuels) visent à mettre en valeur l'identité sociale de ces minorités, ainsi qu'à promouvoir leur acceptation par la société. Cette politique est en rapport avec le Programme du Gouvernement Fédéral « Brésil sans Homophobie » qui combat la violence et la discrimination contre les LGBTT. Elle est élaborée avec la participation de représentants du mouvement LGBTT, qui intègrent un Groupe de Travail.

a) Le Groupe de Travail pour la Culture LGBTT

Le Groupe de Travail LGBTT, créé en 2004 par un Édít Ministériel, est intégré par des représentants du mouvement et du Ministère de la Culture. Il a pour mission apporter des contributions à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques pour la culture LGBTT.

b) Les Appels d'Offre

Cette politique est mise en oeuvre par des appels d'offre à projets dont le but est de promouvoir les manifestations d'affirmation du droit à la diversité sexuelle et de combat contre l'homophobie. Six appels d'offre furent déjà réalisés dans ce sens :

- *Parada do Orgulho GLBT (« Défilé de Fierté GLBT ») - 2005*
- *Concours "Culture GLBT" - 2006*
- *Concours "Culture GLBT" - 2007*
- *Concours Public de Soutien à Paradas de Orgulho GLBT - 2008*
- *Concours Public Prix Culturel GLBT - 2008*

- *Concours Public Prix Culturel LGBT - 2009 – cet appel d’offre a investi R\$ 1.242.000 dans des projets de productions vidéos, émissions radio, arts plastiques, théâtre, culture digitale et centre de référence et mémoire.*

5. Soutien aux Manifestations Culturelles de la Jeunesse :

Soutien à des projets réalisés par des adolescents et des jeunes.

Activités développées :

a) Rencontre Nationale de Rappers et Repentistas

Réalisé en 2007 par le Ministère de la Culture et le gouvernement de l’État de Paraíba, cette rencontre a permis un dialogue entre les différents langages artistiques liés à la culture hip-hop avec les langages du repente, de la embolada, du coco e du cordel – manifestations typiques de la culture populaire traditionnelle du Nord-Est brésilien qui utilisent les rimes comme moyen d’expression. Cette rencontre a démontré, d’une manière pratique, que la tradition et la contemporanéité sont complémentaires et ne s’excluent pas. Cet événement a proposé des débats à propos des ressemblances et des différences entre ces deux langages, ainsi que sur leur potentiel éducatif et transformateur.

b) Hip-Hop

Le Ministère de la Culture a réalisé, en 2008, une réunion avec des représentants du mouvement Hip-Hop et des experts à ce sujet, dans le but de rassembler des contributions pour l’élaboration d’une Politique Culturelle pour la jeunesse.

c) Appel d’Offre à Projet Prix Culture Hip-Hop – Edition Preto Ghoetz

Réalisé en 2010, ce Appel d’Offre visait à identifier, soutenir et diffuser des manifestations de la culture Hip-Hop au Brésil, en concernant des prix à des projets exemplaires. Le prix fut accordé à 135 projets. Total de R\$ 1.755.000 investis.

6. Culture et Santé

a) Loucos pela Diversidade (« Les Fous de la Diversité »)

Cette action reconnaît comme faisant partie de la diversité culturelle brésilienne, la production esthétique/artistique et culturelle de personnes en état de souffrance psychique et ou avec des troubles mentaux. Il s'agit d'une démarche de rapprochement des Politiques du Ministère de la Culture avec le domaine de la santé mental, qui renforce la Politique du Ministère de la Santé et la mise en oeuvre de la réforme psychiatrique. En 2009, le Secrétariat de l'Identité et de la Diversité Culturelle du Ministère de la Culture a réalisé l'Appel d'Offre du Prix Culturel Loucos pela Diversidade, dans le but de promouvoir l'inclusion culturelle des personnes en état de souffrance psychique. Cet Appel d'Offre fut développé en partenariat avec le Ministère de la Saúde, avec le soutien de la Banque Publique Caixa Econômica Federal, au moyen de la Loi de Soutien à la Culture (renoncement fiscal). L'Appel d'Offre a décerné des prix à 55 projets artistiques réalisés dans le domaine de la santé mentale, selon quatre catégories : des institutions publiques, des organisations de la société civile, des groupes autonomes et des personnes physiques.

b) Le Projet Vies Parallèles

Le projet Vies Parallèles est une action innovatrice dans le domaine de la culture et de la santé du travailleur Brésilien, qui propose de dialoguer et de diffuser dans les médias digitaux et intératifs, le quotidien de représentants de différentes catégories de travail, formels et informels, de façon à établir des conditions propices à l'échange d'informations et d'expériences. Tout en mettant en valeur la construction symbolique de la question de la santé et de la sûreté au travail, ce projet incite le travailleur à s'exprimer artistiquement comme moyen de transformation sociale, de récréation de son environnement de travail, de conscience critique et de réflexion sur leur propre vie, ainsi que comme une stratégie pour faire face à la réalité.

Une méthodologie a été développée pour ce projet en ce qui concerne le processus de formation des travailleurs dans le langage digital, ainsi que sur les possibilités de participation dans le projet.

Ce projet est soutenu par les Centrales Syndicales, les Centres de Référence pour la Santé des Travailleurs, des universités et des éducateurs communautaires.

La production des travailleurs – photos, vidéos, textes, poèmes et d'autres – est disponible dans le blog <http://www.culture.gov.br/vidasparalelas>

ANNEXE VII

ACTIONS DE LA FONDATION NATIONALE POUR LA CULTURE

SPECTACLE VIVANT

Prix “Pró-cultura” pour stimuler le cirque, la danse et le théâtre – Son but est d'améliorer, développer et consolider les langages du cirque, de la danse et du théâtre par l'élargissement de la capacité de production, la distribution, la circulation et la structure. En 2011, 197 projets répartis sur toutes les régions du pays se sont vus décernés ce prix.

Prix “Funarte” Festivals d'arts scéniques – Permet aux projets de festivals d'organiser des présentations de spectacles et d'activités de formation et de réflexion. En 2010, le prix a été décerné à 36 projets.

Bourse “Funarte” de Résidences en arts scéniques – Il donne aux professionnels du théâtre, de la danse et du cirque l'occasion de participer à des programmes d'échange ainsi qu'à des résidences, que ce soit au Brésil ou à l'étranger. 43 bourses ont été octroyées en 2010.

1. Le cirque

- Programme de soutien au cirque – Il décerne des prix et octroie des bourses d'études dans le domaine du cirque par le biais du Prix d'Acquisition de bâches et accessoires pour cirque et des Bourses d'études pour encourager la création et le perfectionnement des numéros des présentations du cirque. En 2007, 162 projets liés au cirque ont été primés en vue de l'élaboration de nouveaux numéros artistiques, les recherches et l'acquisition d'une nouvelle bâche. En 2008, la Funarte et le ministère de la Culture, en partenariat avec la fondation Athos Bulcão ont décerné 52 prix pour des cirques et octroyé 100 bourses d'incitation à la création.

- Bourse d'encouragement à la recherche en art du cirque – La recherche a été encouragée en 2008 par l'octroi de 10 bourses.

- Prix «Funarte Carequinha» de stimulation du cirque – Il a pour objectif d'encourager le montage et la circulation de spectacles, projets de recherche, d'expérimentation de langage et de l'art-éducation, entre autres. Les bénéficiés peuvent être des groupes, des compagnies, des troupes, des entreprises, des associations et des

artistes indépendants, qui peuvent tous monter et diffuser des spectacles, mener des recherches de langage, acquérir des équipements et promouvoir l'art-éducation, entre autres actions. En 2009, 212 projets ont été récompensés; en 2010, 101 projets et en 2011, 115.

- École nationale du Cirque – Créée en 1982, à Rio de Janeiro, c'est l'unique institution d'enseignement directement prise en charge par le ministère de la Culture. L'école dispense un cours technique en Arts du spectacle et offre des cours réguliers de formation et de recyclage des artistes. En consolidant sa place légitime comme espace culturel de cirque, l'école crée des moyens visant à préserver et à diffuser la tradition millénaire de cet art. Ouverte à la réflexion et à l'expérimentation, elle contribue également à la rénovation du langage du cirque. L'accès se fait par voie d'un concours public d'entrée.

- Bourse de formation en arts du cirque – Grâce à cette bourse, la Funarte met en place les moyens matériels afin que les jeunes des autres États du pays puissent participer aux activités de l'École du cirque, située à Rio de Janeiro. En 2010, 15 jeunes ont eu droit à cette bourse, et en 2011, la même bourse a été octroyée à 30 jeunes issus de différentes régions du pays.

2. Dramaturgie

- Bourses Funarte d'encouragement à la création artistique et à la production artistique en Dramaturgie, Danse et Théâtre – Elles sont destinées à des artistes, critiques et d'autres professionnels des arts afin qu'ils puissent développer des projets de création et de réflexion critique dans les domaines des Arts du spectacle. Trente projets ont été sélectionnés en 2008.

- Prix lusobrésilien de Dramaturgie Antonio José da Silva – Créé en 2006 en vertu du protocole international signé entre l'institut Camões (Portugal) et la Funarte (Brésil), portant renforcement des relations culturelles entre les deux pays dans le domaine du Théâtre. Son objectif consiste à encourager l'écriture dramatique en langue portugaise et la découverte de nouveaux acteurs. Ce prix ne peut être disputé que par les dramaturges brésiliens ou portugais présentant des textes théâtraux inédits. Depuis sa création, le prix est décerné annuellement.

3. Théâtre

- Prix Funarte de Théâtre Myriam Muniz – Faisant l'objet d'un appel d'offres public national, ce prix a pour objectif de financer les projets des troupes théâtrales destinés au montage des spectacles, des projets de recherche théorique ou pratique relevant du théâtre adulte, théâtre pour enfants et jeunes, théâtre de marionnettes et, enfin, théâtre de rue. Au total, 175, puis 68 et 111 projets ont été choisis pour ce prix en 2009, 2010 et 2011, respectivement.

- Prix Funarte Arts du spectacle dans la rue – Il concerne des projets de groupes, compagnies, troupes et artistes indépendants dont l'objectif est de conférer un nouveau sens au concept d'espace public à travers leurs présentations. 96, 62 et 63 projets ont été choisis dans le cadre de ce prix en 2009, 2010 et 2011, respectivement.

4. Danse

- Prix Funarte de Danse Klauss Vianna – Attribué suite à un appel d'offres public national, il a pour objectif de sélectionner des groupes ou compagnies de danse pour le montage de spectacles, projets de recherche théorique ou pratique. Au total, 94 projets, puis 40 et 64 ont eu droit à ce prix en 2009, 2010 et 2011, respectivement.

5. Formation

- Centre technique en Arts du spectacle – Créé en 1978, il s'agit d'un service offert par la Funarte par le biais duquel on effectue des conseils, des visites techniques et un entraînement dans le but de recycler, d'organiser et de diffuser les connaissances techniques dans le domaine des Arts du spectacle au Brésil, notamment en scénotechnie, scénographie, architecture scénique, habillage, administration et production théâtrale.

- Circuit de qualification en Arts du spectacle – Créé en 2008, ce circuit offre la possibilité aux artistes, techniciens et chercheurs du secteur de perfectionner leurs savoirs dans les domaines d'interprétation, théâtre de rue, clown, danse populaire, danse contemporaine, dramaturgie, techniques scéniques (costumes, maquillage,

caractérisation et production) et méthodologies d'enseignement dans diverses municipalités brésiliennes. En 2011, un cours de formation artistique et technique en cirque, danse et théâtre a été organisé, durant lequel 106 ateliers se sont déroulés dans plusieurs villes du pays dans le but de qualifier et de recycler un nombre total de 1.885 professionnels du domaine. Ceci a permis un échange d'informations précieuses et a transformé chaque participant en un agent multiplicateur de connaissance.

6. Scénographie

- La Funarte a élargi davantage son champs d'action au niveau international. La reconnaissance du talent et du travail de l'artiste brésilien a dépassé les frontières du pays. En 2011, lors de la Quadriennale de Prague, plus grand événement consacré à la scénographie au monde, le Brésil a remporté la Golden Triga, qui est le prix maximum décerné au pays pour l'ensemble de sa participation.

Espaces physiques

- Récupération d'espaces – En 2011, la Funarte a rouvert l'un des espaces scéniques les plus traditionnels de Rio de Janeiro, le théâtre Dulcina, avec un programme qui a réuni quelques-uns des artistes les plus célèbres du pays, et une icône du théâtre mondial (Peter Brook), engendrant ainsi un large impact et reconnaissance non seulement de la communauté artistique, mais aussi de la presse spécialisée. Un programme spécial a permis de rapprocher le public avec les bons spectacles de théâtre à des prix populaires. Après la programmation de la réouverture, le théâtre Dulcina a été occupé par des productions choisies publiquement.

- Occupation de théâtres publics – Souvent, la Funarte publie un avis d'appel d'offres public national pour recevoir des projets d'occupation de ses salles de théâtre à Rio de Janeiro, Sao Paulo et Brasilia. Le processus de sélection a vu la participation de compagnies, groupes, entreprises, associations et coopératives. En 2010, et en vue de remplir ces salles, 13 projets d'arts de spectacle ont été choisis et ont proposé un calendrier intense avec des spectacles, des ateliers, des conférences et des débats. En 2011, neuf projets ont été sélectionnés et ont offert au public 359 activités et 680 présentations scéniques.

ARTS VISUELS

Le Funarte remplit sa mission consistant à stimuler et à propager encore plus la production brésilienne contemporaine, en élargissant l'espace d'expérimentation, de recherche, de réflexion et d'approfondissement de l'expression artistique dans notre pays.

- Projet Réseau national d'arts visuels – Afin de diffuser et d'encourager la réflexion et la production artistique dans tous les états brésiliens, le projet, qui est parrainé par la compagnie Petrobras, favorise la circulation des professionnels et la formation des publics à travers des ateliers, des conférences, des expositions et des activités pédagogiques. En 2007, le Réseau est intervenu dans 60 municipalités en réalisant quelques 62 activités, y compris des ateliers, des conférences et des séminaires. On a décerné des prix à 64 projets d'artistes qui ont exposé leurs œuvres dans les galeries de la Funarte. En 2008, le projet a remis des prix à 24 institutions culturelles de toutes les régions du pays afin de promouvoir des discussions sur les arts visuels dans leurs propres Etats. Enfin, 40 projets d'artistes et 45 projets ont été récompensés en 2010 et 2011, respectivement.

- Projet Connexion arts visuels – Parrainé par la société Petrobras, le projet a promu des festivals, des salons, des conférences, des débats, des cours et des mappings dans tout le Brésil, en vue de la promotion de la pensée critique tout en favorisant la circulation et la qualification des professionnels, et en encourageant la formation des publics. Il permet également le lancement de publications spécifiques du secteur. En 2007, 36 projets d'arts visuels ont été rendu possibles dans tout le Brésil. En 2009, des activités liées aux arts visuels ont été entreprises dans tout le pays, et en 2010, encore 30 projets ont été mis en œuvre.

- Prix Pró-cultura d'encouragement des arts visuels – Il vise à la reconnaissance et l'encouragement des initiatives qui contribuent d'une manière exemplaire à la promotion de l'organisation systémique du domaine des arts visuels et de l'appréciation des langages artistiques visuels nationaux, à travers sa recherche, l'information, la

formation, la production et la circulation. Quatre catégories sont récompensées: Bibliothèques de base pour les arts visuels, revues et magazines sur les arts visuels, recherche de fonds artistiques - des ouvrages de référence et le prix Marcantonio Vilaça d'art plastique. En 2011, 31 projets ont été récompensés à travers tout le pays.

- Prix d'art plastique Marcantonio Vilaça – Créé en 2006, ce prix vise à encourager les productions artistiques inédites destinées aux fonds de huit institutions muséales publiques et privées sans but lucratif. Initialement, on procédait à la sélection et à l'acquisition d'ouvrages pour compléter la collection des institutions, mais en 2009, on a commencé à ne décerner des prix qu'aux œuvres non publiées. Dans chaque édition, le prix est attribué à 15 projets, trois dans chaque région du pays.

- Bourses Funarte d'encouragement de la création artistique et de la production critique en arts visuels et en photographie – Elles sont destinées à des artistes critiques et autres professionnels des arts pour développer des projets de création d'œuvres inédites, et la réflexion critique dans les arts visuels et la photographie. Ces bourses ont débouché sur des actions, des oeuvres et processus inédites pour la présentation ou l'affichage public. En 2008, 25 bourses ont été accordées, et en 2010, dix candidats ont été choisis

- Prix Funarte d'art contemporain –Vise à stimuler la multiplicité et la diversité des langages et des tendances dans leurs diverses types de manifestation, en sus de stimuler la production artistique et de promouvoir sa diffusion, ainsi que la réflexion et l'échange d'informations par toute la communauté liée aux arts visuels. Les avis d'appels d'offres des prix laissent une grande liberté quant aux langages qui seront utilisés dans les projets, qui peuvent être destinés à un quelconque public. Les gagnants occupent les espaces d'exposition de la Funarte dans les villes de Recife, Belo Horizonte, Brasilia, Rio de Janeiro et Sao Paulo. En 2010, le prix a été décerné à 15 créations, qui ont occupé ces galeries. En 2011, 20 créations ont été sélectionnées.

Photographie

- Prix Funarte de Photographie Marc Ferrez – Créé en 2001, le prix récompense des projets de réflexion critique ou de production artistique, liées à la photographie. En 2010, le Prix a été attribué à 36 projets inédits.

- Prix de soutien aux festivals de photographie, performances et salons régionaux – Grâce à cette initiative, la Funarte assure la fréquence et la qualité des festivals, des salons et autres événements essentiels à la diffusion et à la circulation des arts visuels brésiliens. En outre, elle stimule la production artistique régionale et la formation de nouveaux publics pour la création contemporaine. L'investissement total dans le programme est de 2,4 millions de réaux. En 2010, le prix a permis la réalisation de 15 projets.

Biennales des arts

- En 2011, la Funarte a financé la participation de l'artiste brésilien Artur Barrio à la Biennale internationale de Venise, en Italie.

MUSIQUE

- Projet Pixinguinha – Créé en 1977, ce projet vise à promouvoir la production et la circulation des spectacles musicaux à travers le pays. En 2007, le projet a célébré son 30^e anniversaire avec l'organisation de dix caravanes musicales dans 16 villes des cinq régions du pays, qui ont vu la présentation de 80 spectacles à un public de 28.303 personnes. En 2008, le projet Pixinguinha a attribué 54 projets de production, dont deux dans chaque Etat brésilien, pour effectuer 162 représentations musicales à des prix populaires, et la production de 54 CDs.

- Programme national des groupes de musique – Il vise à octroyer des prix pour l'achat d'instruments à des groupes de musique symphonique en activité. En 2007, le programme a accordé, via un appel d'offres public, 138 prix à des groupes de tout le Brésil pour l'achat d'instruments à vent. En 2008, le programme a accordé des prêts pour l'achat d'instruments à vent à 143 groupes, qui ont fait cinq présentations de chacun, ce qui a résulté en une participation totale de 5.720 musiciens et une audience moyenne de 214.500 personnes.

- Panel pour les groupes de musique et de régence chorale – Il stimule le fonctionnement des groupes traditionnels symphoniques actifs dans le pays, à travers la promotion de cours de direction chorale et groupes de musique dans plusieurs villes. En 2007, on a récompensé 11 projets, bénéficiant 1010 personnes, dont des musiciens, des chefs d'orchestre de groupes, des régents et choristes. En 2008, 10 panels ont été réalisés et ont bénéficié 1012 personnes provenant des régions du nord, du nord-est et du Centre-Ouest du pays. En 2009, les panels ont apporté l'enseignement de la musique à six municipalités brésiliennes. En 2010, les panels de régence chorale ont emmené l'enseignement de la musique à des musiciens et chefs d'orchestre de groupes de cinq municipalités brésiliennes, en qualifiant ainsi environ 300 personnes. En 2011, trois villes ont fait l'objet des mêmes actions débouchant sur la qualification de 1.090 personnes.

- Biennale de musique brésilienne contemporaine – Il s'agit de la plus importante manifestation de musique érudite qui s'est tenue au Brésil. En 2007, la Funarte a réalisé la 17^e édition de la Biennale. En 2009, la Biennale a promu dix concerts à Rio de Janeiro. En 2011, la 19^e édition de la Biennale a réuni 520 artistes, présentant 11 concerts et 74 œuvres inédites de 74 compositeurs, en sus de quatre orchestres symphoniques et petits groupes, des solistes et des chœurs. Le public était composé de 3.700 personnes.

- Bourses Funarte d'encouragement de la création artistique et de la production critique – Composition en musique populaire et érudite brésiliennes – Ce sont des bourses destinées à des artistes, critiques et professionnels des arts pour développer des projets créatifs et une réflexion critique sur la musique populaire et classique. En 2008, 25 bourses ont été accordées.

- Calendrier Funarte de musique – En 2009, on a sélectionné des chanteurs, des instrumentistes et des groupes pour composer la programmation musicale dans les salles à Rio de Janeiro, Sao Paulo, Brasilia et Belo Horizonte, à des prix populaires.

- Prix Funarte de Composition classique – En 2010, 59 œuvres érudites ont été sélectionnées afin d'intégrer la programmation de la XIX Biennale de la musique brésilienne contemporaine. Pour la première fois, les compositeurs choisis pour la Biennale ont reçu une somme d'argent.

- Prix Funarte de Concerts didactiques –Vise à sélectionner des projets pour la réalisation de concerts didactiques dans les écoles publiques, en duos, trios, quatuors ou quintettes, vocaux/ instrumentaux de musiciens brésiliens ou demeurant dans le pays. En 2010, 17 candidats ont été sélectionnés et plusieurs concerts ont été organisés dans les écoles publiques.

- Prix circuit Funarte de musique classique – Il vise à faciliter la réalisation dans tout le pays de récitals de musique de concert, avec des duos, trios, quatuors ou quintettes, formés par des musiciens brésiliens. En 2010, on a pris 12 projets qui ont permis l'organisation de récitals à travers tout le pays.

- Prix circuit Funarte de musique populaire – Il vise à faciliter la mise en œuvre dans tout le pays de spectacles de musique populaire. En 2010, 12 candidats ont été bénéficiés.

- Prix de soutien à l'enregistrement de la musique populaire – Il vise à renforcer la production de la musique populaire brésilienne. En 2010, 20 projets de production de CDs ont été choisis.

- Prix de production critique en musique – Il vise à encourager le développement de travaux théoriques et de réflexion sur la musique brésilienne, populaire ou classique. En 2010, dix auteurs ont été choisis.

- Prix Pró-cultura de soutien aux scènes musicales permanentes – En 2011, 15 projets de production de programmation musicale et / ou promotion de l'amélioration des infrastructures ont été récompensés dans le cadre de ce prix.

- Prix de soutien aux festivals et spectacles de musique – En 2011, ce prix a concerné 57 projets envisagés pour la réalisation de festivals et de spectacles nationaux et internationaux de musique populaire et / ou classique.

- Prix de soutien aux groupes de musique – En 2011, ce prix a été décerné à 167 projets, permettant l'acquisition d'instruments à vent et percussions spécifiques.

- Prix d'occupation des salles Funarte – Il fait l'objet d'un appel d'offres public pour choisir des projets en vue de composer un programme varié destiné à quatre salles de musique à Rio de Janeiro, Sao Paulo, Brasilia et Belo Horizonte, avec des spectacles et des activités supplémentaires telles que des ateliers, des conférences et lancements de CDs. Le programme comprend aussi des présentations savantes, et les entrées ont des prix populaires. En 2011, quatre projets ont été choisis pour remplir ces salles. Pour chaque espace, les projets sélectionnés ont créé un programme intense, avec des spectacles et des activités supplémentaires telles que des ateliers, des conférences et des lancements de CDs. 82 activités et 84 présentations musicales ont été réalisées.

- Foire de la Musique brésilienne – Créée en 2008, elle est reconnue comme un lieu d'articulation de la chaîne productive de la musique et de discussion des politiques publiques du secteur. La foire comprend des réunions d'affaires, des ateliers de formation et des séminaires pour discuter de sujets tels que la production, la distribution, la circulation et l'éducation musicale pour les artistes, les entrepreneurs, les producteurs, les gestionnaires, les organismes, les maisons de marque, les maisons d'enregistrement.

ARTS INTÉGRÉS

- Prix Interactions esthétiques – Résidences artistiques dans des points de culture – Réalisé en partenariat avec le département de la citoyenneté culturelle du ministère de la Culture, ce prix vise à soutenir les échanges culturels et esthétiques entre les artistes dans le domaine de l'Art contemporain et le réseau des points de Culture, à travers des projets de résidences artistiques, tout en potentialisant les institutions dotées d'espaces d'expérimentation et de réflexion critique. En 2008, 93 prix ont été décernés aux artistes de toutes les régions du pays. En 2009, 127 artistes issus de plusieurs segments ont été bénéficiés. Ceux-ci ont développé des projets intégrés à des actions de points de Culture de l'ensemble du pays. En 2010, la Funarte a décerné 137 bourses à des artistes de différents segments.

- Bourses d'encouragement de la Littérature – Elles visent à stimuler la recherche et la publication d'ouvrages sur les Arts du spectacle, les Arts visuels, la Musique et l'Éducation artistique. Elles sont destinées à des artistes, des écrivains et autres professionnels leur permettant de développer des projets individuels de création

littéraire, dans des genres lyriques et narratifs (conte, chronique, nouvelle, poésie et roman), qui ont débouché sur des œuvres inédites pour la publication ou la diffusion publique. En 2007, 10 bourses ont été octroyées, entraînant la recherche et la publication de 17 numéros. En 2008, 10 bourses ont également été décernées. En 2009, 20 bourses ont été distribuées, en stimulant la production de textes littéraires inédits.

- Bourses Funarte d'encouragement de la production critique sur les interfaces des contenus artistiques et des cultures populaires – Elles sont octroyées à des critiques, chercheurs, artistes, enseignants, étudiants et autres professionnels des arts afin de développer des travaux de réflexion critique sur les activités ou les procédés, les artistes, groupes ou institutions dans les différents segments qui composent les manifestations artistiques contemporaines où l'on peut identifier et reconnaître des dialogues ou références concrètes avec des expressions, des artistes ou des processus historiques de la culture dite populaire. En 2008, cinq bourses ont été attribuées.

- Bourses Funarte d'encouragement de la production critique sur des contenus artistiques dans des médias numériques/Internet – Elles sont octroyées à des critiques, chercheurs, artistes, enseignants, étudiants et autres professionnels des arts afin de développer des travaux de réflexion critique sur les activités ou les procédés, les artistes, groupes ou institutions dans les différents segments qui composent les manifestations artistiques contemporaines où l'on peut identifier et reconnaître des dialogues, des expériences, des produits ou des références concrètes dans les médias dits numériques. En 2008, cinq bourses ont été attribuées. Elles sont destinées à des critiques, chercheurs, artistes, enseignants, étudiants et autres professionnels des arts en vue de développer des travaux de réflexion critique sur des activités ou procédés, des artistes, des groupes ou des institutions dans les différents segments qui composent les manifestations artistiques contemporaines, qui peuvent être identifiés et reconnus dialogues, des expériences, des produits ou des références concrètes dans ce qu'on appelle les médias numériques, la communication et la diffusion par l'Internet. En 2008, cinq bourses ont été attribuées. En 2009, 15 bourses ont été accordées, permettant de réunir les conditions matérielles pour que des chercheurs, théoriciens, artistes et étudiants se penchent sur la production de la connaissance critique de l'art brésilien actuel et de sa relation avec les technologies numériques. En 2010, 60 bourses ont été attribuées, en créant les conditions pour que des chercheurs, théoriciens et artistes

puissent créer des contenus pour le web ou se consacrent à la production de connaissances sur l'art et sa relation avec les technologies numériques.

- Bourses de production critique sur les cultures populaires et traditionnelles – Leur objectif est de promouvoir des travaux de réflexion sur la culture nationale. En 2010, cette bourse a été octroyée à 30 auteurs.

- Bourses de création et de circulation littéraires – Leur objectif est de stimuler la création et la distribution des œuvres littéraires. En 2010, 60 bourses ont été accordées pour la création littéraire et 50 pour la circulation.

- Programme Micro projets plus Culture – Lancé en 2009, il vise à promouvoir la diversité culturelle de la région semi-aride du Brésil, grâce au financement de projets d'artistes, groupes artistiques indépendants et producteurs culturels dans la région. Les initiatives envisagées ont bénéficié des jeunes gens de la région dont l'âge varie entre 17 et 29 ans. Six segments artistiques sont desservies par le programme depuis sa mise en oeuvre: Arts visuels, Arts du spectacle, Musique, Littérature, Audiovisuel et Arts intégrés. Sa réalisation a été rendue possible grâce au partenariat avec le Secrétariat de la Coordination institutionnelle au sein du ministère de la Culture, la Banque du Nord-Est, l'institut Nordeste-Citoyenneté et les Secrétariats à la Culture des 11 Etats qui composent la région semi-aride du pays.

- Micro projets plus Culture en Amazonie légale – La Fondation a financé des projets d'artistes, de groupes et de producteurs dans la région de l'Amazone, dans le but de promouvoir la diversité culturelle de la région. Coordonnée par la Funarte et le Département de coordination institutionnelle du ministère de la Culture, l'action comprend les segments des Arts visuels, Arts du spectacle, la Musique, la Littérature, l'Audiovisuel, les Arts intégrés, l'Artisanat, la Culture afro-brésilienne, la Culture populaire, la Culture indienne, le Design et la Mode. Chaque candidat reçoit 1 à 35 fois le montant du salaire minimum afin de présenter sa proposition. En 2010, le programme a compris 903 projets qui profitent surtout aux jeunes de la région âgés entre 17 et 29 ans.

- Micro projets plus Culture – Lancé en 2010, par le biais d'un appel d'offres public, il a débouché sur la sélection de 1050 projets visant à promouvoir et encourager les

artistes, les producteurs, les groupes, les expressions et les projets artistiques et culturels en faveur des jeunes âgés de 17 à 29 ans, dans 504 municipalités qui composent le bassin de la rivière San Francisco, dans les Etats de Bahia, Alagoas, Goias, Minas Gerais, Pernambuco, Sergipe et le District fédéral.

- Festivals – En 2007, la Funarte a soutenu la création de 20 festivals dans les domaines des Arts du spectacle, les arts visuels et la musique, qui ont attiré 591.000 personnes. En 2008, 26 festivals ou expositions d'arts du spectacle et arts visuels ont été soutenus dans les différentes régions du pays, et qui ont bénéficié un public de 826.200 personnes.

- Scénographie – En 2007, la Funarte a financé la participation d'artistes brésiliens afin de participer à la 11^e Exposition internationale d'Architecture et de Scénographie, qui a eu lieu en République tchèque.

- Formation – Depuis 2008, la Funarte, en partenariat avec les Secrétariats des États à la Culture, prend en charge la formation des artistes, techniciens, acteurs, producteurs et gestionnaires dans les domaines des Arts du spectacle, des Arts visuels et de la Musique, avec des fonds provenant des dotations de la Commission de l'éducation du Parlement. Les objectifs étaient d'établir un échange de connaissances entre les différents professionnels concernés et de former des multiplicateurs de cet apprentissage technique. Depuis lors, 25.000 personnes ont été bénéficiés.

- Édition de livres – La Funarte offre au public un catalogue de publications de qualité, avec des œuvres qui diffusent des recherches, des études, des thèses et des connaissances techniques des arts, comblant de la sorte une lacune laissée par le marché par des ouvrages de faible intérêt commercial. La Fondation a également lancé des titres afin de renouer avec l'histoire de l'Art brésilien et de le diffuser, notamment dans les domaines des arts plastiques et de dramaturgie. En 2009, la Funarte a édité et publié 24 livres qui forment ensemble un petit inventaire de la culture brésilienne. Les sujets des publications étaient centrés autour de la vie et l'œuvre de grands noms dans le monde des arts, ainsi que des événements culturels comme le choro, le maxixe, le carnaval, l'histoire du théâtre et du cirque au Brésil, recueils de textes de critique d'art, des Cahiers techniques sur la scénotechnie, l'éclairage, l'architecture scénique et la

préservation photographique. En 2010, la Funarte a publié trois numéros qui contribuent à accroître les connaissances sur les arts dans le pays, notamment dans les domaines de l'iconographie de théâtre, l'histoire de la musique populaire brésilienne, et la photographie, avec le volume 7 de la collection Cahiers techniques pour la préservation photographique, qui satisfait à une demande des professionnels de la photographie par le fait d'avoir présenté une étude sur le montage des de la photographie dans des expositions. Le Funarte offre au public un catalogue de publications de qualité, avec des œuvres qui diffusent des recherches, des études, des thèses et des connaissances techniques des arts. En plus des éditions publiées, la Funarte a acquis les droits d'édition d'un certain nombre d'autres livres. En outre, un jury a été formé pour sélectionner cinq textes littéraires, préalablement concernés par l'édition 2010 de la Bourse Funarte de la création littéraire.

- Portail des arts – Le Portail des Arts a été lancé en 2009 dans le but d'inclure tous les environnements en ligne de la Funarte. Un projet visant à aller au-delà de la simple couverture institutionnelle. En y accédant, l'utilisateur peut s'inscrire en vue de participer à des projets de la Fondation, avoir accès à des informations à jour sur la Carte des théâtres du Brésil et effectuer des recherches dans le calendrier des espaces culturels de l'institution à Rio de Janeiro, Sao Paulo, Belo Horizonte et Brasília. Parrainé par les sociétés Petrobras et Itau Cultural, par le biais de la loi fédérale portant incitation à la Culture, le portail met également à la disposition du public des nouvelles culturelles, des livres téléchargeables et de nouveaux objets de collection numérisés. En 2010, le Portail a été élargi et inclut désormais la rubrique « Brésil Mémoire des Arts », qui fournit des éléments numérisés de la collection du Centre de Documentation de la Funarte. Grâce au parrainage de Petrobras, de Itaú culturel et de la Société nationale de Sidérurgie, à travers la loi fédérale pour l'encouragement de la culture, le projet a fait en sorte que des photos, films, dessins, publications, partitions musicales, des fichiers sonores et des textes soient nettoyés, emballés, catalogués et, enfin, postés sur le site web. Le contenu est contextualisé par des textes récents et des vidéos, produits par l'équipe du Portail.

- Centre de conservation et de préservation photographiques – Créé en 2009, c'est un secteur de la Fondation de nature technique, visant à la récupération et la conservation des collections photographiques du Brésil, qu'elles soient publiques ou privées. Un

pionnier en Amérique du Sud, le Centre est aujourd'hui une référence internationale dans ce secteur.

- Centre de documentation – Créé en 2009, ce centre compte plus d'un million de documents sur les Arts plastiques et figuratifs, la Musique, la Photographie, le Théâtre, la Danse, le Cirque, l'Opéra, le Cinéma et la Vidéo. La collection est publique et est ouverte pour la recherche sur l'Art et la Culture.

- Entretien des espaces – Toujours soucieuse de moderniser les installations de ses espaces culturels, la Funarte investit dans des grands travaux et projets de maintenance. En 2010, l'institution a mis l'accent sur la réforme de sa représentation régionale de Minas Gerais, qui est maintenant prête à accueillir des spectacles et des performances de différents langages artistiques, et a également été dotée d'une librairie où les ouvrages publiés par l'institution y sont disponibles pour l'achat et la recherche. La Fondation a rendu au public de Rio de Janeiro l'un de ses théâtres les plus importants. Entièrement rénové, le théâtre Dulcina fut dotée d'un nouveau système de climatisation, d'équipements modernes pour la lumière, de vestiaires et de sièges plus confortables. Une rénovation complète a été effectuée également dans la Maison Funarte Paschoal Carlos Magno, à Santa Teresa (RJ). Outre la peinture de la façade et le changement des planchers, la climatisation du Théâtre Duse, qui se trouve à l'intérieur de la maison, a fait l'objet d'une attention particulière.

- Discussion des politiques sur les arts - Le Funarte a renoué avec une tradition importante qui avait été délaissé au cours des dernières décennies. Depuis sa création en 1970, l'institution s'est employé à promouvoir des actions visant à la discussion sur la politique pour les arts dans tout le pays, visant à contribuer à l'innovation, la formulation et l'amélioration des actions de promotion de la culture. En 2011, la Rencontre Funarte des politiques pour les Arts a eu lieu e a récupéré cette ligne en réunissant pendant trois jours, des experts, des universitaires et tous ceux qui s'intéressent aux questions concernant le domaine des politiques publiques pour les arts, et ce dans le but de diffuser des travaux et d'organiser des débats dans le domaine de l'action politique, des réflexions historiques et théoriques. Les discussions se sont déroulées autour de cinq axes thématiques: Art et Technologie, Politiques

d'encouragement, Arts et Économie créative, Gestion des politiques culturelles, Art et durabilité.

ANNEXE VIII

PROGRAMME CULTURE AFRO-BRÉSILIENNE

Créé en 2008, ce programme vise à identifier, à préserver, à valoriser et à promouvoir les expressions afro-brésiliennes, veillant à leur intégrité, à leur permanence, à leur durabilité et à leur diversité, en vue de surmonter les inégalités historiques existant au sein de la société brésilienne.

Il constitue la réponse du gouvernement brésilien aux engagements pris dans les traités internationaux, en particulier celui qui a résulté de la IIIe Conférence Mondiale contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie et les Formes Connexes de l'Intolérance ayant eu à Durban, Afrique du Sud, en 2001, qui a établi le besoin pour les pays membres de mettre en œuvre des politiques publiques menant à la réduction des dommages causés par la traite négrière, l'esclavage et les processus de discrimination qui en découlent. Au Brésil, ces engagements sont populairement connus sous le nom de Réparation ou de Politiques d'Actions Affirmatives.

En ce qui concerne les *quilombos* – nom sous lequel sont connus au Brésil les communautés dotées de relations territoriales spécifiques, fondées par d'anciens esclaves en fuite, avec une histoire de résistance à l'oppression – outre l'objectif d'inclure ces communautés dans les programmes sociaux du gouvernement fédéral, ce Programme vise à en permettre l'identification, la reconnaissance, la délimitation, la démarcation et le titrage des terres qu'ils occupent.

L'organisme responsable du programme est la Fondation Culturelle Palmares, créée en 1988 et affiliée au ministère de la Culture, avec pour mission de promouvoir la préservation, la protection et la diffusion de la culture noire, visant à l'inclusion et au développement de la population noire au Brésil.

Les principales actions du programme sont les suivantes: promotion de projets culturels d'expression afro-brésilienne ; l'ethnodéveloppement des communautés restantes des *quilombos*; la promotion et l'échange de manifestations culturelles afro-brésiliennes et la protection des biens culturels des communautés noires traditionnelles.

Ces actions se traduisent, entre autres, par la formation de leaders capables de faire face à des conflits résultant de la revendication des droits à la terre ; le renforcement et l'organisation des représentations des *quilombos* au niveau des Etats et des Communes ; la qualification de gestionnaires en vue de la création de partenariats, de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets d'ethnodéveloppement.

Par ailleurs, la Fondation a conclu au cours de la période, l'enregistrement et la certification de 1623 communautés *quilombolas*.

Le Brésil est le pays avec la plus grande population noire en dehors de l'Afrique (50,7% de la population totale). Ainsi, les défis du Programme sont liés à leur propre public cible – les Afrodescendants et les communautés *quilombola* – qui doit faire face à des difficultés liées au processus historique de l'esclavage

et d'une libération des esclaves effectuée sans être suivie d'aucune sorte de réparation ou d'indemnisation, ce qui les a mis en marge de la société. En outre, bien que voilé, il existe toujours dans la société brésilienne un préjugé contre les descendants des peuples africains. Par conséquent, en ce qui concerne les communautés de *quilombos*, les défis majeurs du programme consistent à renforcer leur identité et culture, et à veiller en même temps à ce que ces groupes historiquement exclus et isolés aient accès non seulement aux biens et services culturels, mais aussi aux services de santé de base, à l'éducation, à la justice sociale et aux droits de propriété.

Dans le tableau, sont enregistrés les résultats des actions développées par la Fondation Palmares dans les communautés *quilombolas* entre 2007 et 2010, visant à assurer leur développement durable.

**Actions développées par la FCP dans les communautés restantes de quilombos
2007-2010**

Année	Communauté identifiée	Personnes Formées	Communauté assistée	Biens culturels préservés	Total
2007	378	-	261	235	874
2008	13	-	2	37	52
2009	20	-	3	7	30
2010*	50	90	21	7	168
Total	461	90	287	286	1.124

Source: Évaluation SIGPLAN 2007 à 2010

ANNEXE IX
COOPÉRATION INTERNATIONALE

a) **Coopération internationale pour l'Audiovisuel**

Accords bilatéraux signés dans le domaine de l'Audiovisuel :

- **L'ALLEMAGNE**
Accord de coproduction cinématographique Brésil - Allemagne – 17 février 2005 – Décret présidentiel N° 6.375 du 19 février 2008
- **L'ARGENTINE**
Accord de coproduction Brésil - Argentine – 18 avril 1988
Décret N° 3.054 du 07 mai 1999
- **LE CANADA**
Accord de coproduction Brésil - Canada – 27 janvier 1995
Décret N° 2.976 du premier mars 1999
- **LE CHILI**
Avenant dans le cadre de la coopération et de la coproduction cinématographique Brésil – Chili – 25 mars 1996
- **L'ESPAGNE**
Accord de coproduction Brésil - Espagne – 02 décembre 1963
- **LA FRANCE**
Accord de coproduction Brésil -France – août 2010
- **L'INDE**
Accord de coproduction audiovisuelle Brésil-Inde – 04 juin 2007
Décret N° 7.597 du premier novembre 2011
- **L'ITALIE**
Accord de coproduction Brésil - Italie – 09 novembre 1970 et échange de notes.
Décret N° 74.291 du 16 juillet 1974.
- **LE PORTUGAL**
Accord de coproduction Brésil - Portugal – 03 février 1981
Décret N° 91.332 du 14 juin 1985
- **LE VÉNÉZUÉLA**
Accord de coproduction Brésil - Vénézuéla – 17 mai 1988
Décret N° 99.264 du 25 mai 1990

Accords multilatéraux dans l'Audiovisuel signés par le Brésil :

- Convention ibéro-américaine d'intégration cinématographique;
- Accord latino-américain pour la création du marché commun cinématographique;
- Accord latino-américain de coproduction cinématographique.

Protocoles de coopération signés entre l'ANCINE et les organes cinématographiques d'autres pays :

- Protocole de coopération avec l'INCAA - Argentine
- Protocole de coopération avec le consortium audiovisuel de la Galicie
- Protocole de coopération avec l'ICAU – Uruguay
- Protocole luso-brésilien de coproduction cinématographique

Encouragement de la coproduction internationale :

Accords de coproductions signés :

Entre 2007 et 2010, quatre accords bilatéraux ont été signés : l'Inde (2007), l'Italie (2008), Israël (2009) et la France (2010), sachant que l'accord AVC Israël et la mise à jour de l'accord avec l'Italie ne sont pas encore entrés en vigueur. Ils s'ajoutent aux accords déjà existants avec l'Argentine, l'Allemagne, le Canada, le Chili, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et le Venezuela. Dans le cadre multilatéral, le Seul accord en vigueur concernant la coproduction est l'accord latino-américain.

Programmes d'encouragement direct :

- Avis de coproduction luso-brésilien : il s'appuie sur l'accord de coproduction cinématographique entre les gouvernements du Brésil et du Portugal, signé le 03 février 1981 (décret n° 91.332 du 14 juin 1985) et sur le protocole conclu entre l'Institut de Cinéma de l'Audiovisuel, l'ICA, et l'ANCINE le 17 juillet 2007.

Performance des films qui ont reçu des fonds issus du protocole luso-brésilien – Appuis Brésil (majoritaires Portugal)

Nom du projet	Maison de production BR	U F	Maison de production PT	Montant alloué (R\$)	Année Appui***	Spectateurs au Portugal **	Spectateurs au Brésil *
A ARTE DE ROUBAR (EX NATUREZAS MORTAIS)	CCFBR PRODUÇÕES AUDIOVISUAIS	SP	STOPLINE FILMES	266.225,50	2006	1.377	-
CALL GIRL	LAGOA CULTURAL E ESPORTIVA	RJ	MGN	298.940,00	2006	232.581	-
ENTRE OS DEDOS	PLATEAU PRODUÇÕES	SP	CLAP FILMES	312.000,00	2007	3.903	624
AMÉRICA	DEZENOVE SOM E IMAGENS	SP	FF FILMES FUNDO/UKBAR	295.128,00	2007	-	-
DUAS MULHERES	TAIGA FILMES E VÍDEO	RJ	COSTA DO CASTELO (côte du château)	316.500,00	2008	3.176	147
O ÚLTIMO VOO DO FLAMINGO	RAIZ PRODUÇÕES CINEMATOGRAFICAS	RJ	FADO FILMES	316.500,00	2008	2.705	-
O GRANDE KILAPY		SP	DAVID E GOLIAS	256.500,00	2009	-	-

			(David et Goliath)				
JOSÉ & PILAR (Ex-UNIÃO IBÉRICA)	02 FILMES	SP	JUMPCUT	256.500,00	2009	20.352	36618
TABU (EX-AURORA)	GIULIANE ENTRETENIMENTO S/A	SP	O SOM E A FÚRIA PRODUÇÃO (le son et la furie production)	345.000,00	2010	-	-
OPERAÇÃO ZEBRA	IOIO CINEMATOGRAFICAS PRODUÇÕES	SP	CURTAS E LONGAS PRODUÇÕES (courtes et longues productions)	345.000,00	2010	-	-

* Source : tableau OCA – Projets de coopération internationale conclu par année de finalisation avec des revenus et un public.

** Source : Institut de Cinéma et d'Audiovisuel (ICA, I.P)

*** La conversion des montants vers le Réal (R\$) peut varier selon la date de débloqué des fonds.

Performance des films qui ont reçu des fonds du protocole luso-brésilien – Soutien Portugal (majoritaires Brésil)

Nom du projet	Société de production PT	Société de production BR	UF	Année Soutien	Spectateurs au Portugal (2)	Spectateurs au Brésil (1)
A PRIMEIRA MISSA (la première messe) ***	UTOPIA AZUL	CRYSTAL CINEMATOGRAFICA LTDA	RJ	2006	-	-
ENTRE A DOR E O NADA (entre la douleur et le néant) ****	FILMES DO TEJO II	MEIOS DE PRODUÇÃO E COMUNICAÇÃO LTDA	RJ	2006	-	-
BUDAPESTE	STOPLINE FILMS	MEXUS CINEMA E VIDEO LTDA	SP	2007	Projection en cours (1 ^{ère} semaine 1.493)	97.542
NO MEU LUGAR (à ma place) (ex. Vortice)	FADO FILMES	VIDEOFILMES PRODUÇÕES ARTISTICA LTDA	RJ	2007	-	5.227
AS DOZE ESTRELAS (les douze étoiles)	FILMES LIBERDADE	LAPFILME PRODUÇÕES CINEMATOGRAFICAS LTDA	SP	2008	-	-
CAPITÃES DA ARIEIA (capitaines du sable)	MGM FILMES	LAGOA CULTURAL E ESPORTIVA LTDA	RJ	2008	-	-
SAMBA QUE MORA EM MIM (la samba qui m'habite) (Ex : cresci na mangueira (j'ai grandi à la mangueira)	FILMES DO TEJO II	BOSSA NOVA FILMS CRIAÇÕES E PRODUÇÕES LTDA	SP	2009	-	810
QUASE MEMÓRIA (presque la mémoire)	DAVID & GOLIATH	J. SANZ PRODUÇÃO AUDIOVISUAL LTDA	RJ	2009	-	-
A MONTANHA (la montagne)	STOPLINE FILMES	TRES MUNDOS CINE Y VIDEO LTDA/PRIMO FILMES LTDA	RJ/SP	2010	-	-
O PAÍS DO DESEJO (le pays du désir)	FADO FILMES	BANANEIRA FILMES LTDA		2010	-	-

* Source : Sadas Filme B.

** Source : Institut de cinéma et d'audiovisuel (ICA, IP)

*** Source : projet annulé

**** la société de production nationale s'est désisté du droit au soutien.

Donnée du mois de mars 2011

– Programme d’encouragement direct Brésil – Galicie : à l’instar du protocole luso-brésilien, un partenariat avec la région de la Galicie, en Espagne a été signé le 21 septembre 2007, et ce à travers le protocole de collaboration entre l’ANCINE et le Consortium audiovisuel de la Galicie. L’objectif de ce mécanisme d’encouragement est d’élargir l’exercice des entreprises nationales de production au sein du marché international et favoriser les échanges culturels et économiques entre les signataires.

Données des projets soutenus par le programme d’encouragement direct Brésil-Galicie.

Soutenus par l’ANCINE					
Avis	Société brésilienne	Unité de la fédération	Société galicienne	Montant du soutien (R\$)	Titre du film
2008	CCF BR PRODUÇÕES AUDIOVISUAIS LTDA (société limitée CCF BR Productions audiovisuelles)	SP	Continental Producciones, S.L	300.000,00	<i>O sexo dos Anjos</i> (le sexe des anges)
2009	BOSSA NOVA FILMS CRIAÇÕES E PRODUÇÕES (Bossa nova films créations et productions)	SP	Keltia Produccións S.L	100.000,00	<i>Brasil somos nós</i> (le Brésil c’est nous)
Soutenus par le consortium audiovisuel de la Galicie					
Avis	Société brésilienne	UF	Société galicienne	Montant du soutien (R\$)	Titre du film
2008	MEIOS DE PRODUÇÃO ET COMUNICAÇÃO LTDS. (MPC & ASSOCIADOS) (société limitée moyens de production et de communication) (MPC & ASSOCIÉS)	RJ	Ficción producciones, S.L	120.000,00	<i>Entre a dor e o nada</i> (Entre la douleur et le néant)
2009	PULSAR PRODUÇÕES ARTÍSTICAS E CULTURAIS LTDA (société limitée PULSAR productions artistiques et culturelles)	RJ	Filmanova Invest, S.A	120.000,00	<i>Onde está a felicidade</i> (Où est le bonheur)
2009	BOSSA NOVA FILMS CRIAÇÕES E PRODUÇÕES (Bossa nova films créations et productions)	SP	Keltia Produccións S.L	40.000,00	<i>Brasil somos nós</i> (le Brésil c’est nous)

- Programme de coopération Brésil – Italie : un protocole de coopération entre le ministère des biens et des activités culturelles – direction générale du cinéma d’Italie et l’agence nationale du cinéma brésilien a été signé le 27 novembre 2009. Sur la base de ce protocole, un programme de coopération bilatérale entre l’agence nationale du cinéma (Brésil) et la Direzione Generale per il Cinema (Italie), ainsi que la fondation centre expérimental de cinématographie (Italie) a été lancé en 2010 dont l’objectif est d’encourager le développement de projets d’œuvres cinématographiques de long métrage, de type fiction, ayant un potentiel pour être coproduits. En outre, le programme vise à la production de projets d’œuvres cinématographiques de court métrage, de type fiction, avec une thématique relative aux relations entre le Brésil et l’Italie.

Montants octroyés – Avis du programme de coopération Brésil – Italie 2010

Thèmes de récompenses et soutien.	Montant du soutien (euro)	Montant du soutien (réaux) *
Ligne A – Récompense court métrage	5.000,00	11.168,00
Ligne B – Soutien au laboratoire d'acteurs débutants	8.000,00	17.868,80
Ligne B – Récompense des acteurs débutants	25.000,00	56.340,00
Ligne B – Récompense des acteurs non débutants	50.000,00	112.680,00
Total du montant octroyé	€88.000,00	R\$ 198.056,80

* Les montants du change peuvent varier selon la date de va

Rencontres de producteurs :

Tenues entre 2008-2011 (avec présentation de projets) :

Multilatérales :

- Première rencontre de producteur du MERCOSUL : du 21 au 22 avril 2008, à Buenos Aires;
- Deuxième rencontre de producteur du MERCOSUL: du 28 au 29 septembre de 2008, à Rio de Janeiro.

Bilatérales :

- Brésil – Allemagne : le 06 février 2009 à Berlin ;
- Brésil – Galicie : du 13 au 14 juin 2008 à La Coruña ;
- Brésil – Galicie : du 13 au 16 mars 2009 à Salvador ;
- Brésil – Espagne : du 13 au 14 novembre 2008 à Madrid ;
- Brésil – Espagne : du 25 au 26 novembre 2010 à São Paulo ;
- Brésil – France : le 20 juin 2009 à Sao Paulo ;
- Brésil – France : le 04 juin 2010 à Rio de Janeiro;
- Brésil – France : le 13 mai 2011 à Cannes.

Programme de soutien à la participation des films brésiliens dans les festivals internationaux

Ci-dessous l'historique des fonds octroyés jusqu'à 2010:

Programme de soutien – Actions entreprises						
Année	Courts métrages	Moyens métrages	Longes métrages	Envois	Passages	Festivals
2006	22	-	25	31	47	25
2007	30	-	41	47	74	34
2008	30	-	44	63	73	32
2009	13	18	32	62	72	34
2010	28	07	40	71	96	44

Parmi les films soutenus dans le cadre de ce programme figurent certains vainqueurs d'importants prix dans des festivals internationaux, tels que :

- Au festival de Berlin en 2008, nous avons soutenu le vainqueur de l'ours d'or, *Tropa de Elite* (troupe d'élite), en sus de courts métrages *Café com leite* (café au lait) et *Tá*, récompensés dans des festivals spécifiques.
- Au festival de Cannes 2008, le court métrage *Muro* (mur) a remporté le prix « Regard neuf » lors de la session quinzaine des réalisateurs.
- Au festival de Havanne 2009, on distingue le long métrage *Viajo Porque Preciso, Volto Porque Te amo* (*je voyage car j'en ai besoin, et je reviens car je t'aime*), vainqueur de trois prix, y compris celui de la fédération internationale des critiques de cinéma – FIPRESCI.
- Encore en 2009, deux courts métrages brésiliens ont remporté le trophée dans leurs catégories respectives dans les festivals de Toulouse – Atlântico et Cartagena – Pelo ouvido (par l'ouïe).
- En 2010, le festival de Biarritz a récompensé les films brésiliens suivants : *Diário de uma busca* (journal d'une recherche, comme meilleur documentaire), *Sonhos roubados* (rêves volés, meilleure interprétation féminine) et *5X Favela, Agora por Nós Mesmos* (5X Favéla, maintenant par nous-mêmes, dans la catégorie meilleur film du jury populaire)
- Au festival de Santa Maria da Feira en 2010, le long métrage *Os inquilinos* (les locataires) a été le grand vainqueur ayant remporté trois titres : meilleur film, meilleur film par le jury populaire, meilleur acteur (Marat Descartes) ainsi que meilleur actrice (Ana Carbatti).

Représentation du Brésil au sein d'organismes internationaux de l'Audiovisuel :

CACI : parmi les programmes développés par la CACI figure le DOCTV IB, qui a vu le jour suite à l'élargissement du programme DOCTV, réalisé au Brésil par le Secrétariat de l'Audiovisuel du ministère de la Culture en partenariat avec les chaînes de télévision publique. A l'instar du programme brésilien, ce projet vise à implanter un vaste programme d'encouragement au documentaire ibéroaméricain en impliquant des producteurs et des réalisateurs indépendants, des organes gouvernementaux et des chaînes de télévision publiques dans les pays participants.

Programme DocTV IB : l'apport de l'ANCINE au fond DOCTV IB vise à contribuer financièrement à la production de documentaires dans tous les pays participants au fond, en encourageant les échanges culturels entre les peuples et la formation de marchés tournés vers le documentaire ibéro-américain.

En novembre 2011, le gouvernement brésilien a tenu le Séminaire international intitulé « politiques publiques de financement de l'audiovisuel », qui a réuni les membres du secteur audiovisuel et les principaux dirigeants des instituts nationaux de cinéma et d'audiovisuel des pays intégrant la CACI. Lors du premier événement de cette portée, réalisé dans le cadre de la CACI, les participants ont pu partager des analyses et des résultats obtenus à travers les différents modèles de politiques de financement présentés par les conférenciers.

Programme Ibermédia : l'ANCINE est l'institution brésilienne chargée d'effectuer la contribution annuelle au fonds Ibéro-américain d'aide IBERMEDIA. Ci-dessous, l'historique du soutien financier apporté aux projets brésiliens :

Contributions brésiliennes au programme IBERMEDIA

Année	Projets habilités	Projets sélectionnés	Soutien financier aux projets brésiliens (US\$)
2006	29	17	495.783,00
2007	27	16	746.909,00
2008	21	14	723.660,00.
2009	12	12	599.064,00
2010	17	13	572.098,00

MERCOSUL – RECAM : Réunion spécialisée des autorités cinématographiques et audiovisuelles du MERCOSUL. L'ANCINE a contribué annuellement en vue du maintien de la RECAM.

Évaluation et indicateurs de la politique :

Les indicateurs qui mesurent l'effectivité des actions de l'ANCINE en vue de la circulation du produit audiovisuel brésilien dans le marché externe sont assez exigus. Le nombre de prix et de citations au sein de la presse étrangère spécialisée permet de mesurer, avec un certain degré de précision (accuracy) relatif, l'acceptation de la cinématographie brésilienne à l'extérieur. L'acceptation des programmes de la part des réalisateurs est un autre bon indicateur. Les résultats des spectateurs d'œuvres audiovisuelles en coproduction permettent également d'attester que de telles politiques aboutissent à l'élargissement attendu du public concernant des œuvres qui, théoriquement, partagent des valeurs culturelles pertinentes chez les pays impliqués. Encore faut-il souligner que le nombre d'accords internationaux qui ont été signés lors des dernières années révèlent un intérêt de plus en plus grand pour la coopération, surtout avec le Brésil, ce dernier n'étant pas touché par les crises économiques récentes et qui possède un potentiel de financement et de marché d'exposition de plus en plus puissants.

b) Bilan de la coopération internationale brésilienne pendant la période 2008-2011:

Grâce aux actions mises en œuvre pendant cette période, il a été possible d'augmenter de façon considérable les liens de coopération entre le Brésil et ses partenaires. En plus, les partenariats se sont diversifiés tout en mettant l'accent sur les partenariats Sud-Sud.

Ces actions de coopération ont permis, tout particulièrement, d'effectuer des avancées dans le domaine de la promotion de l'accès à la culture et dans la mise en valeur de la mémoire sociale ainsi que de la diversité culturelle de la région du MERCOSUL. Il convient de souligner, par exemple, la promotion des échanges techniques et artistiques, ainsi que les activités développées dans le cadre des travaux du MERCOSUL (RECAM).

Dans l'espace ibéro-américain, il a été possible de dépasser les entraves communes en vue d'assurer l'accès à la diversité et le renforcement des identités culturelles de chaque pays. L'adhésion du Brésil aux programmes multilatéraux créés dans le cadre du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) avec le soutien de l'Organisation des États ibéro-américains en vue de l'éducation, la science et la culture (OEI) – Iberscena (scènes ibériques), Iberorquestras (orchestres ibériques), Iberutas, Ibermedia (médias ibériques), Ibermúsicas (musique ibérique), Ibermuseus (musées ibériques) et DOCTV Ibero-América (récemment converti en DOCTV Amérique latine) – a été importante pour le renforcement de ces initiatives qui ont engendré d'importants résultats tels que les échanges d'artistes et possibilité d'intégration entre les différents secteurs culturels des États ibéro-américains.

Dans le contexte de la communauté des pays de langue portugaise (CPLP), il fut possible de mettre en place une action intégrée en vue de consolider la langue portugaise et les différentes manifestations culturelles lusophones, à travers des initiatives comme le DOCTV CPLP dont la première édition a eu des répercussions internationales, en 2010, en raison de la reproduction à grande échelle des documentaires produits par des équipes de pays composant ce bloc.

Par le truchement d'instruments de soutien et d'encouragement destinés à la société civile, avec des bourses d'échanges, des appels d'offre public pour la signature de conventions et des accords de partenariat, le Brésil a rendu possible la participation d'individus et de groupes à l'étranger dans des événements ou cours de formation dans le domaine culturel.

La signature par le Brésil de plusieurs accords bilatéraux a été fondamentale dans le rapprochement de la culture brésilienne avec celle des autres pays. Parmi les retombées de ce rapprochement figure la réalisation de plusieurs réunions des commissions culturelles mixtes, au travers desquelles des politiques publiques centrées sur les échanges culturels ont été proposées, ce qui a eu comme effet d'augmenter l'accès des biens et services culturels brésiliens aux marchés étrangers et vice-versa. Entre 2007 et 2011, 32 instruments bilatéraux ont été signés dont la majorité avec des pays en développement.

Pour ce qui est des activités artistiques menées à bien à l'échelle des ambassades, des consulats et des délégations brésiliennes à l'extérieur, leur réalisation a permis la promotion de la diversité des manifestations culturelles au Brésil et la découverte de nouveaux talents. Encore faut-il préciser que le nombre d'artistes bénéficiés a été augmenté et le travail d'artistes de peu de visibilité a été encouragée, ce qui a contribué à la diffusion de la production artistique nationale contemporaine et à la diffusion d'aspects moins connus de la diversité culturelle brésilienne à l'étranger.

Encore faut-il souligner que ces actions de promotion culturelle mises en œuvre par le Brésil ont également contribué à la dissémination du programme Culture vive, ce qui amené certains pays à le reconnaître et à manifester l'intérêt en vue d'implanter le modèle des Points de Culture dans le but de potentialiser la diversité culturelle brésilienne concentrée chez les communautés qui vivent à l'extérieur, ce qui permet aux politiques publiques centrées autour de la culture de prendre en charge non seulement les résidents nationaux, mais également qu'ils soient mis à profit par les Brésiliens qui résident dans d'autres pays.

ANNEXE X

PROGRAMMES QUI INTÈGRENT LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Programme développement de l'Économie de la Culture

Il s'agit d'un Programme du Ministère de la Culture dont l'objectif est de promouvoir le développement économique de la culture par le renforcement des activités et des chaînes productives, la circulation de biens et de services, l'innovation technologique, la création de nouveaux produits, les formes de diffusion et les modèles d'affaires. Cette mesure a été mise en œuvre de 2008 à 2010, par le Secrétariat de Politiques Culturelles ; depuis 2011, ces attributions sont transférées au Secrétariat à l'Économie Créative.

Cette mesure a été mise en œuvre moyennant trois actions principales : - qualification des entrepreneurs pour le renforcement de l'économie de la culture ; études sur le renforcement de l'économie ; et promotion d'affaires d'économie de la culture. Ont été soutenus des projets d'initiatives culturels, présentés par des personnes physiques et/ou morales, au moyen de ressources du Fonds National de Culture. Les accords conclus pour la promotion d'affaires et de contenu ont soutenu la réalisation de manifestations qui diffusent et négocient des produits et services de secteurs cultures divers tels que la musique, la mode, l'artisanat et les arts plastiques.

Les études et les publications suivantes ont été effectuées : deux éditions du livre «Culture en chiffres », et consolidation de l'«Indice de Gestion Municipale de la Culture», en partenariat avec l'Institut de Recherche Economique Appliquée, travail qui a quantifié les instruments culturels utilisés par les Mairies, et a mesuré le soutien reçu dans la sphère municipale. Ces deux projets ont été réalisés dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Culture et autres institutions ; «Indice de Prix de la Culture», en partenariat avec la Fondation Getulio Vargas ; "Enquête sur les Informations Municipales de base» et «Cahiers de Culture», en partenariat avec l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique, et «Enquête sur la Consommation Culturelle», en partenariat avec l'Institut Brésilien d'Opinion Publique et de Statistique (IBOPE). Les publications et les consolidations ont été importantes pour l'organisation des premières données et la mise en forme de séries historiques de la culture brésilienne, et ont servi de support à la planification dans les années suivantes.

L'Économie de la Culture est un secteur stratégique pour les programmes de modernisation et de développement. Dans sens, le premier défi a été la création, au sein du Ministère de la Culture, d'une politique de développement de l'Économie de la Culture. Cette politique doit apporter des réponses aux nouveaux modèles technologiques (informatique, télévision numérique, jeux, cinéma numérique, etc...) et de commerce (commerce numérique, licences, *creative commons*, etc...), ainsi que aux différends internationaux sur la réglementation de marchés, et les questions relatives à la propriété intellectuelle.

2. Avis Public « Economie Vivante » du Programme Vivante

L'avis public « Economie Vivante » est une action du Programme Culture Vivante, du Ministère de la Culture. Réalisée en 2010, son objectif a été d'encourager l'articulation des liens des systèmes du secteur

culturel, en ce qui concerne ses aspects artistiques les plus variés. En réponse à la demande de mécanismes d'encouragement susceptibles de promouvoir la durabilité financière, cet avis avait pour principal objectif de récompenser l'expérimentation sous les formes de la génération de revenus et de la durabilité socioéconomiques des groupes et des organisations qui sont exprimées par de différents langages artistiques.

Au moyen d'Avis Public ouvert à la participation aux points de la culture, des organisations non-gouvernementales à but non lucratif, légalement constituées et reconnues, en vertu d'un accord, en tant que partenaires du Ministère de la Culture. Les candidats ont présenté des propositions avec des solutions créatives de production culturelle ou de distribution, dans les différents segments culturels. Un processus de sélection a octroyé 12 prix de R\$100.000,00 chacun.

Pour son caractère innovateur – ce n'est que récemment que les politiques publiques ont commencé à travailler sur la dimension économique de la culture – cet avis a requis un travail de conceptualisation et de délimitation des objectifs. Il fallait également que la société comprenne les dessins de cet avis. Les initiatives auxquelles seraient accordés des prix devraient être économiquement viables. Un autre défi a été l'innovation du format, car au lieu de la structure de projets traditionnelle utilisée dans les avis du ministère, les candidats devaient présenter un «plan d'affaires durable».

3. Les Bureaux Créatifs pour l'Économie Créative

Les « Bureaux Créatifs » sont une des actions du nouveau programme du Ministère de la Culture, Économie Créative, créé en 2011. Son objectif est renforcer et développer l'économie créative dans les États du Brésil, au moyen de la mise à disposition d'informations, réalisation de formations techniques et le développement des compétences essentielles à la gestion, ainsi que par la production de connaissances, la fourniture de services de conseil, la mise à disposition de l'accès aux lignes de crédit, la promotion d'articulations institutionnelles, et la création et le renforcement des réseaux et des groupes de professionnels et d'entrepreneurs créatifs.

Ce Projet est en cours de mise en œuvre. En 2011, cinq projets pilotes ont été instaurés dans cinq régions du Brésil. La proposition est de compléter un Bureau Créatif dans chacune des 27 unités de la Fédération brésilienne. Le processus de coordination avec les gouvernements des États et la réalisation de multiples partenariats institutionnels nécessaires au fonctionnement de futurs bureaux.

ANNEXE XI

Sensibilisation et participation de la société civile

Depuis 2003, la participation des citoyens dans les décisions du gouvernement est l'un des piliers de la politique culturelle de l'État brésilien, exprimée, entre autres initiatives, par la tenue de la Conférence nationale pour la Culture (CNC), l'institutionnalisation du Conseil national de politique culturelle (CNPC), l'élaboration du Plan national pour la Culture (PNC) et les consultations de la société civile en général concernant les projets de régulation de la vie culturelle, en particulier les avant-projets de lois d'incitation à la culture et ceux de la protection des droits d'auteurs.

Les conférences tenues en 2005 et 2010 ont été précédées de rencontres municipales, des États et sectorielles, qui ont désigné des délégations devant participer à l'étape nationale. La première CNC a vu la mobilisation d'environ 60.000, tandis que 226.000 personnes ont pris part à la deuxième. Les deux événements ont été l'occasion de discuter de façon exhaustive de la politique culturelle depuis le niveau local en passant par celui des États jusqu'au niveau national, ce qui a débouché, à la fin, à la définition d'une liste de priorités approuvées lors des grandes réunions plénières. En plus des délégués issus des États et des municipalités, les secteurs suivants ont également été représentés : l'Architecture, les archives, l'Art numérique, l'Art visuel, l'Artisanat, l'Audiovisuel, le Cirque, la culture afro-brésilienne, les cultures autochtones, les cultures populaires, la Danse, le Design, le livre, la lecture et la Littérature, la Mode, les musées, la Musique, le patrimoine immatériel, le patrimoine matériel et le Théâtre. Lors de la deuxième CNC, les rencontres sectorielles ont vu la désignation de représentants pour prendre part au Conseil national de politique culturelle (CNPC).

Le CNPC a été institué par le décret présidentiel en 2005, quoique mis en place de façon effective en 2007. Il s'agit d'un organe collégial qui intègre la structure administrative du ministère de la Culture, composé de 59 membres, dont 19 représentants du pouvoir public fédéral, 4 représentants du pouvoir public des États et du District fédéral, 4 représentants du pouvoir public municipal, 20 représentants des domaines techniques et artistiques et du patrimoine culturel, 8 représentants d'entités académiques, de patronat, des fondations et des instituts, ainsi que 3 personnalités ayant un savoir avéré dans le domaine culturel et qui sont indiqués par le ministre de la Culture. En plus de ceux-ci, il y a un représentant des entités ou organisations non-gouvernementales qui développent des projets d'inclusion sociale par l'intermédiaire de la Culture.

Les treize représentants des segments techniques et artistiques et les sept représentants du domaine du patrimoine culturel sont indiqués par les membres de la société civile organisés en collèges sectoriels, instances qui composent également le CNPC. Les collèges sectoriels procèdent aux discussions et leurs représentants soumettent à la plénière du Conseil les différentes lignes directrices, les politiques et les stratégies des segments respectifs. Il y a actuellement les collèges du Cirque, Danse, Théâtre, Arts visuels, Littérature, Livre et Lecture, Mode, cultures autochtones, culture populaire et Musique (qui indique deux représentants pour le Conseil, dont un de la

musique populaire et l'autre de la musique érudite). En 2011, des groupes de travail ont été mis en place dans le but de discuter les règles d'installation. En 2011, autres 10 collèges sectoriels ont rejoint les 9 déjà existants pour constituer, conjointement avec la plénière, une structure de participation solide et assurer les représentations des secteurs techniques et artistiques et du patrimoine culturel brésilien.

La mission principale du CNPC est de formuler "des politiques publiques visant à promouvoir la concertation et le débat des différents niveaux de gouvernement et la société civile organisée, dans le but de développer et d'inciter aux activités culturelles dans les limites du territoire national" (art. 5 du décret 5520). Les travaux au sein du Conseil ont été dominés par la discussion de thèmes d'importance pour la culture brésilienne. En 2011, par exemple, plusieurs thèmes ont fait l'objet de discussions, tels que les lignes directrices et les objectifs chiffrés du Plan pluriannuel de gouvernement dont la validité est de quatre ans, les propositions de révision des lois sur les droits d'auteurs et d'incitation à la culture pour 2011 et 2012, les interfaces entre le Plan national pour l'Éducation et le Plan national pour la Culture (PNC), la discussion, la définition et l'approbation des objectifs chiffrés du PNC pour la période allant de 2011 à 2020, thème qui, à plusieurs reprises, a fait l'objet de discussions au sein du CNPC.

De nombreuses discussions, notamment celles qui portent sur les nouvelles propositions de lois pour la culture, ont été étendues à toute la société. Grâce à des consultations publiques réalisées au travers de la permission de l'accès à des plates-formes électroniques, tous les citoyens peuvent désormais présenter ses idées et suggestions. Ainsi, il a été possible d'approfondir la discussion des sujets, perfectionner les projets de lois et établir des objectifs chiffrés à long terme dans le cadre de la politique culturelle brésilienne.

3.a. Parties

Outre les actions citées dans le rapport, les gestionnaires et les techniciens du ministère de la Culture ont participé, en tant que conférenciers invités, à plusieurs séminaires et congrès de culture réalisés dans diverses villes du pays et qui ont abordé le contenu et les défis de la Convention de 2005. On peut citer, parmi tant d'autres :

* Séminaires pour la diversité culturelle réalisés par l'Observatoire de la diversité culturelle en 2008, 2009, 2010 et 2011;

* Séminaire "Culture et diversité dans le Plan national pour la Culture : perspectives et défis", Salvador, 2011;

* La 5^{ème} réunion du forum mondial urbain ONU-HABITAT sur le thème "diversités culturelles dans les villes", en 2010;

* Le 3^{ème} séminaire national sur la culture populaire, à Limoeiro do Norte, dans l'état de Ceará, en 2010.

* La 1^{ère} exposition vidéo-ethnographique de l'Université fédérale de Goiás, en 2010;

* La 6^{ème} édition de la rencontre des médias légaux, à l'Université de l'état de Rio de Janeiro, en 2010;

* Le 2^{ème} congrès culturel ibéro-américain, OEI, à São Paulo, en 2009;

* La table sur la diversité culturelle lors du 3ème festival de cinéma dans la forêt, à Alta Floresta, à Mato Grosso, en 2009;

* La semaine “Dialogues interculturels : connaissance et technologie” organisée par l'Université de Goiás, en 2009.

– *Les gestionnaires et les techniciens du ministère ont apporté leur contribution par des textes contenus dans les publications du ministère lui-même et des autres institutions, abordant le contenu et les défis de la Convention de 2005. Voici les publications :*

* “Diversité culturelle, de la protection à la promotion”, José Márcio Barros (org.), Éditions Autêntica, Belo Horizonte : 2008.

* “Diversité culturelle : contextes et sens”, publication de l'Observatoire Itaú Culturel, n° 8, avril./juillet 2009, São Paulo.

* “Diversités culturelles et inégalités des échanges – participation, commerce et communication”, José Márcio Barros (org.), Observatoire Itaú Culturel, São Paulo : 2011.

3.b. La société civile

L'observatoire de la diversité culturelle a organisé les cours et les ateliers suivants :

- *Le cours “Développement et Gestion culturelle”, avec 2.250 participants et 600 membres du réseau d'observateurs de la diversité culturelle.;*

- *Journées décentralisées de Gestion culturelle, avec la participation de techniciens du ministère de la Culture et des spécialistes, ayant pour public-cible : les jeunes, les leaders communautaires et les débutants, ayant pris part à des ateliers de mobilisation sociale et des plans municipaux de culture, totalisant 329 participants;*

- *Des actions de formations par une initiative pilote de la carte de la diversité culturelle (170 heures par cours) dans deux villes, ayant totalisé 90 participants ;*

- *L'atelier “Façons de rappeler, d'oublier et de vivre : mémoire et diversité culturelle” (41 participants); Mini-cours “Lecture critique des médias” (47 participants).*

ANNEXE XII

Le Conseil national à la Culture

- **Objectif** : Suggérer la formulation de politiques publiques dans le but de promouvoir le rapprochement, la concertation et le débat entre les différents niveaux de gouvernement et la société civile organisée, en vue du développement et de l'encouragement des activités culturelles dans les limites du territoire national.

- **Composition** :

Le Conseil est composé de 19 représentants du Pouvoir public fédéral;

4 représentants du Pouvoir public des États et du District fédéral;

4 représentants du Pouvoir public municipal;

20 représentants des domaines techniques et artistiques et du patrimoine culturel;

8 représentants d'entités académiques, de patronat, de fondations et d'institutions; et

3 personnalités ayant un savoir notoire et avéré dans le domaine culturel, choisies par le ministère de la Culture.

La plénière du CNPC est également composée de 07 conseillers d'honneur, sans droit au vote.

- **Méthodes et critères de choix de la société civile** :

Les 13 représentants des domaines techniques et artistiques, ainsi que les sept autres dans le domaine du patrimoine culturel sont indiqués par les membres de la société civile dans les conseils collégiaux sectoriels concernés ou, en leur absence, par le choix du ministre d'État à la Culture, à partir de listes de trois candidats présentées par les associations techniques et artistiques, conformément aux normes établies par le ministère de la Culture. Outre ceux-ci, le ministre d'État à la Culture choisit un représentant des entités ou des organisations non gouvernementales qui développent des projets d'inclusion sociale à travers la culture à partir d'une liste triple organisée par ces entités, ainsi que huit représentants des entités académiques, des entreprises, des fondations et des instituts qui sont indiqués par celles-ci.

- **Compétences du Conseil** :

I - Établir les lignes directrices et les politiques et proposer des motions relatives aux objectifs et attribution de la SFC;

II - Proposer et approuver les lignes directrices du Plan national pour la Culture avant de le transmettre à la coordination générale du Système fédéral pour Culture;

III - Suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan national pour Culture;

IV - Inspecter, suivre et évaluer l'application des ressources du système fédéral de financement de la culture et proposer des mesures qui contribuent à la conformité avec les lignes directrices établies dans le Plan national pour la culture,

notamment en établissant des lignes directrices générales pour la mise en œuvre du Fonds national pour la Culture, en ce qui concerne leur répartition régionale et les poids relatifs des secteurs et des modes de l'action culturelle;

V - Soutenir les pactes et les accords entre les entités fédérales dans le but de permettre une coopération fédérale efficace nécessaire à la consolidation du Système fédéral pour la Culture ;

VI - Établir une coopération avec les mouvements sociaux, les organisations non-gouvernementales et le secteur des entreprises;

VII - Encourager la participation démocratique dans la gestion des politiques et des investissements publics dans le domaine de la culture;

VIII - Déléguer aux différentes instances composant la CNPC la délibération et le suivi des dossiers;

IX - Approuver les statuts de la Conférence nationale pour la Culture;

X – Émettre un avis sur la formalisation et la mise en œuvre de l'objet des accords de coopération signés par le ministère de la Culture et des entités affiliées, conformément aux articles 10 et 11 de la loi n° 9.790 du 23 mars 1999, et enfin,

XI – Préparer les statuts internes de la CNPC, qui doit être approuvé par le ministre d'État à la Culture.

- Composition détaillée du Conseil :

1. Organes du Pouvoir public : 27

Ministère de la Culture (6).

Ministère de la Science et de la Technologie.

Ministère des Communications.

Ministère du Développement social et la Lutte contre la faim.

Ministère de l'Éducation.

Ministère de la Planification, du Budget et de la gestion.

Ministère des Affaires étrangères.

Ministère du Travail et de l'Emploi.

Ministère du Tourisme.

Secrétariat à la Communication sociale de la Présidence de la République.

Secrétariat général de la Présidence de la République.

Association brésilienne des municipalités.

Confédération nationale des municipalités.

Front National des Maires.

Forum national des secrétaires des États à la Culture (3).

Forum national des Conseils des États à la Culture.

Forum des secrétaires à la Culture des capitales des États.

2. Entités de la société civile ou personnalité de la société civile : 28

- Domaines techniques et artistiques et du Patrimoine culturel : 20

- L'Architecture et Urbanisme
- Les arts numériques
- Les arts visuels
- Le Cirque
- Les cultures des peuples autochtones
- La Danse
- La lecture, les livres et la littérature
- Les Musées
- La Musique Populaire
- Le Patrimoine matériel
- Les Archives
- L'Artisanat
- l'audiovisuel
- Les cultures afro-brésiliennes
- La culture populaire
- Le Design
- La Mode
- La Musique classique
- Le Patrimoine immatériel
- Le Théâtre

- Entités universitaires, des entreprises, fondations et institutions : 8

- Association nationale des Directeurs d'institutions fédérales de l'enseignement supérieur
- Association nationale des entités culturelles

· Les entités de recherches ;

- Le Forum national du système S (entités, privées pour la plupart, tenus par les cotisations des travailleurs qui fournissent des services sociaux à leurs membres) ;

· Les Groupe d'instituts, de fondations et d'entreprises ;

· L'inclusion sociale par la culture ;

· L'Institut historique et géographique brésilien ;

· La Société brésilienne pour le progrès de la Science.

-Personnalités ayant un savoir avéré et notoire dans le domaine de la culture, dont le libre choix revient au ministère d'État à la Culture : 3

- Membres d'honneur : 7

Académie brésilienne des Lettres.

Académie brésilienne de Musique.

Comité de Gestion de l'Internet au Brésil.

Commission d'Éducation du sénat fédéral.

Commission d'Éducation et de Culture de la Chambre des députés.



Réunion du Conseil National de Politique Culturelle, présidée par la Ministre Ana de Hollanda, avec la participation du Ministre de l'Éducation, Fernando Haddad. Sep.2011



Assemblée de représentants de la société civile pendant les Pré-Conférences de Culturea, mars 2010.